

## Article

---

« Le "bouleversement intime" : le Québec et la France vaincue de juin 1940 »

Gilles Galichan

*Les Cahiers des dix*, n° 59, 2005, p. 239-283.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045760ar>

DOI: 10.7202/045760ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# Le « bouleversement intime » : le Québec et la France vaincue de juin 1940

PAR GILLES GALLICHAN\*

*Tout homme a deux patries, la sienne et puis la France.*

THOMAS JEFFERSON

Georges-Émile Lapalme, chef du Parti libéral entre 1950 et 1958 et un des artisans du Québec moderne, était un jeune avocat de 33 ans à Joliette lorsqu'il apprit, en juin 1940, que la France avait capitulé, victime du déferlement de la *blitzkrieg* allemande. Formé dans un collège classique comme la grande majorité de l'élite canadienne-française de cette époque, Lapalme s'était nourri pendant et après ses études de culture européenne et, en particulier, de lettres françaises. Il écrit dans ses mémoires, qu'il ressentit la chute de la France comme un « bouleversement intime » qu'il enferma dans le silence<sup>1</sup>.

---

\* L'auteur remercie M. Kenneth Landry, M. Jacques Michon, Mme Marie-Andrée Beaudet, Mme Gisèle Gallichan, Mme Audrey Baribeau, M. Frédéric Lemieux et le personnel du service de référence et des projets spéciaux de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour leur aide dans la recherche et pour la réalisation matérielle de cet article, ainsi que M. Claude Galarneau et M. Yvan Lamonde pour leurs précieux conseils.

1. GEORGES-ÉMILE LAPALME, *Le bruit des choses réveillées. Mémoires*, tome 1, Montréal, Leméac, 1969, p. 271.

Cette pudeur devant le grand malheur de la France, que d'autres Québécois ressentirent comme Georges-Émile Lapalme, explique peut-être le jugement de l'historien Mason Wade qui affirma que cette nouvelle pourtant tragique avait laissé le Québec « singulièrement froid<sup>2</sup> ». L'historiographie récente sur le Québec, la France et la Seconde Guerre mondiale s'est assez peu attardée à l'impact chez les Canadiens français de l'invasion allemande et de la défaite de juin 1940. On s'est davantage intéressé, d'une part, à l'histoire militaire et à la question de la conscription et, d'autre part, aux positions des élites et de l'opinion publique devant la grande fracture qui sépara Vichy et la France libre, Pétain et de Gaulle, la collaboration et la résistance. Éric Amyot, Jean-Yves Gravel et Yves Lavertu, pour ne nommer que ceux-là, ont d'ailleurs apporté des contributions remarquables sur ces questions<sup>3</sup>.

Notre propos n'est pas ici d'étudier l'évolution du Canada français pendant la Guerre, mais de nous attarder aux réactions immédiates des Québécois de juin 1940 devant la nouvelle que la France, la patrie des origines, était écrasée par l'Allemagne nazie. Avant même que l'appel du général de Gaulle ne soit entendu, ou surtout écouté et suivi par des Canadiens français, il est pertinent d'examiner les sentiments de ces derniers pour une France brutalement assiégée puis vaincue, une France qui était pour quelques jours encore celle de Paris, de Tours ou de Bordeaux, avant d'être, durant quatre ans, celle de Vichy<sup>4</sup>.

L'attitude des Québécois pendant ces journées cruciales de mai et de juin 1940 nous est en partie révélée dans la presse périodique. Les temps de guerre sont cependant des moments sombres pour la liberté d'expression et le règne de la censure accompagne toujours celui des canons. Même lorsqu'on dit se battre pour la liberté, on n'hésite pas à la faire taire autour de soi. Il faut donc en tenir compte lorsqu'on utilise le témoignage des journaux et des revues publiés en temps de crise ou de guerre et se rappeler qu'on y laissait bien peu de place aux critiques et aux dissidences<sup>5</sup>. Mais la presse révèle néanmoins des aspects de l'état

- 
2. MASON WADE, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, tome 2 (1911-1963), Montréal, Cercle du livre de France, 1966, p. 363 et cité par ÉRIC, AMYOT, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle. Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945*, Montréal, Fides, 1999, p. 63.
  3. É. AMYOT, *op. cit.* ; JEAN-YVES, GRAVEL, *Le Québec et la Guerre*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1974, 174 p. ; JEAN-YVES, GRAVEL, « Le Canada français et la guerre 1939-1945 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, no 104, octobre 1976 ; YVES, LAVERTU, *L'affaire Bernonville, le Québec face à Pétain et à la collaboration 1948-1951*, Montréal, VLB éditeur, 1994, 217 p.
  4. Pour un rappel chronologique des événements relatés dans cet article, le lecteur consultera l'annexe en page 282.
  5. PIERRE HÉBERT, *Censure et littérature au Québec. Des vieux couvents au plaisir de vivre (1920-1959)*, Montréal, Fides, 2004, p. 128-130 ; à ce chapitre, le quotidien montréalais *Le Devoir* échappe à la règle générale et constitue un cas d'espèce, voir PAUL-ANDRÉ COMEAU, « L'iso-

d'esprit d'une époque et de la vie quotidienne que l'historien ne peut négliger. On trouve pareillement de valables éléments dans les débats parlementaires, puisque l'Assemblée législative du Québec et la Chambre des communes du Canada étaient alors en pleine session. Même si plusieurs autres sujets d'intérêt national ou local préoccupaient les législateurs pendant les séances parlementaires, les débats représentent une source intéressante et encore peu exploitée sur les réactions publiques de la classe politique face aux désastreuses nouvelles d'Europe. Les mémoires, correspondances et souvenirs des contemporains représentent un autre important volet, comme certaines œuvres littéraires qui, en prose ou en vers, peuvent témoigner, souvent avec justesse, de l'expression des idées et du mouvement des âmes.

### La France vue du Québec

Éric Amyot, dans son ouvrage important sur les relations France-Québec pendant la Seconde Guerre mondiale, confirme les nombreux liens existants entre les élites du Canada français et de la France pendant l'entre-deux-guerres<sup>6</sup>. Du coup, il bouscule à son tour l'image d'un Québec isolé des grands courants intellectuels du XX<sup>e</sup> siècle comme le laissait entendre, par exemple, l'analyse d'un Mason Wade<sup>7</sup>, maintes fois répétée par la suite.

Les rapports entre le Québec et la France depuis la Conquête sont complexes et chargés de sentiments contradictoires. La mémoire collective des Québécois demeure fièrement attachée au souvenir de ses origines françaises, mais on se souvient aussi d'une défaite suivie d'un « abandon » qui aura laissé des traces durables. Claude Galarneau a fait la première analyse du regard posé par les

---

l'atonisme du quotidien *Le Devoir* durant la Seconde Guerre mondiale», dans ROBERT COMEAU et LUC DESROCHERS, *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 284-287; et CLAUDE BEAUREGARD, « Les relations entre *Le Devoir* et les censeurs de la presse pendant la Seconde Guerre mondiale », *Ibid.*, p. 289-297.

6. É. AMYOT, *op. cit.*, p. 63-68; voir aussi YVAN LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec*, tome 2, 1896-1929, Montréal, Fides, 2004, p. 229-247; LUC ROUSSEL, *Les relations culturelles du Québec avec la France, 1920-1967*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1983; STÉPHANIE ANGERS ET GÉRARD FABRE, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000, les réseaux de la revue *Esprit* avec *La Relève*, *Cité libre*, *Parti Pris* et *Possible**, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, xviii, 248 p.
7. M. WADE, *op. cit.* p. 363. Après avoir insisté sur le sentiment isolationniste des Québécois, Mason Wade considère que les liens entre le Québec et la France étaient vraiment rompus à cette époque. C'était en partie, écrit-il, « le résultat naturel d'un Mur de Chine érigé depuis longtemps autour de la province pour que les Canadiens français ne soient pas corrompus ni par la masse anglo-saxonne environnante, ni par la France athée contemporaine ».

Canadiens sur leur ancienne métropole au cours des premières générations qui ont suivi la Conquête britannique de 1760<sup>8</sup>.

La Révolution de 1789, la république laïque, les guerres entre la France et l'Angleterre ont contribué à éloigner le Canada de l'aire d'influence politique de la France. Mais, par les imprimés, livres, journaux, périodiques et par la circulation des personnes, le rayonnement culturel de la France est demeuré puissant au Canada français. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle, les contacts franco-québécois demeurent fréquents et soutenus. Après le passage de la *Capricieuse* en 1855, les liens commerciaux directs sont rétablis, les premiers consulats sont ouverts dont celui de Québec en 1859. Dès lors, des artistes, chanteurs, musiciens, professeurs, conférenciers français séjournent au Québec et se font connaître du public. Certains contribuent même directement par leurs recherches à l'avancement des arts et des sciences au Canada. Journalistes et hommes de lettres inscrivent volontiers le Canada et le Québec à l'itinéraire de leurs voyages en Amérique du Nord<sup>8</sup>.

Réciproquement, des Québécois ont la chance de voyager et d'étudier en France et en Europe dès le XIX<sup>e</sup> siècle, ranimant ce que Joseph-Guillaume Barthe appelait en 1855, « la mémoire du cœur<sup>10</sup> ». À partir de 1911, le gouvernement québécois crée un programme de bourses pour encourager ses meilleurs candidats à poursuivre des études en France. Le Canada envoie aussi des gens de lettres et des étudiants pour recueillir dans les archives coloniales des sources nouvelles sur l'histoire du Canada.

Les contacts passent aussi par les nombreuses filières de l'Église catholique. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec a été une terre d'accueil pour les congrégations religieuses interdites ou chassées de France par les lois laïques de la III<sup>e</sup> République. Ces religieux et religieuses, dont plusieurs se sont consacrés à l'enseignement, ont renforcé les positions de l'Église catholique dans la société québécoise. Porteurs d'une idéologie cléricale et anti-républicaine, ils ont néanmoins tissé de nouveaux liens et favorisé des contacts avec la France<sup>11</sup>. Comme le constate Éric Amyot, si les « liens affectifs directs » entre le Québec et la France

8. CLAUDE GALARNEAU, *La France devant l'opinion canadienne, (1760-1815)*, Québec, P.U.L., 1970, xi, 401 p. Voir aussi : Y. LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, vol. 1, Montréal, Fides, 2000, p. 456-462.

9. JEAN MÉNARD, « Un pays redécouvert », dans : *Xavier Marmier et le Canada. Relations franco-canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, PUL, 1967, p. 1-31.

10. JOSEPH-GUILLAUME BARTHE, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, p. vii.

11. GUY LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses de la France au Québec, 1880-1914*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996-2005, 3 tomes.

ont faibli, les liens culturels et intellectuels sont bien vivants, sinon avec le gouvernement républicain « honni par le clergé », du moins avec la France mythique et éternelle, toujours saluée par les écrivains et les poètes<sup>12</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, les Québécois découvrent aussi le cinéma français et ses vedettes, les disques et la radio popularisent chanteurs et musiciens. Lucienne Boyer, Charles Trénet, Tino Rossi et Jean Gabin, par exemple, ont leurs admirateurs des deux côtés de l'Atlantique. Le livre français ne fracasse pas des records de ventes au Canada, car ni la librairie ni l'édition locale ne sont très prospères<sup>13</sup>. Néanmoins, l'apport du livre de France au Québec est jugé essentiel par le milieu de l'édition, ne serait-ce que par les acquisitions dans quelques bibliothèques mieux dotées et par l'importation régulière de manuels et d'ouvrages littéraires dans les collèges, dans les universités et dans les grandes institutions<sup>14</sup>.

## Le Québec de 1940

En 1939-1940, le Québec émerge à peine de la grande récession des années 1930. L'aide aux chômeurs et aux miséreux de la Crise a laissé les finances publiques dans une situation précaire. Les villes ont assumé un poids social terrible pendant ces années difficiles. Montréal, par exemple, est au bord de la faillite technique. Endettée et incapable d'assumer ses obligations courantes, livrée à la merci des banques, la ville sera bientôt mise en tutelle au grand désespoir de son maire, Camillien Houde.

L'économie donne cependant des signes de reprise et, triste logique de la cité des hommes, la guerre sonnera le début d'une nouvelle prospérité. La Crise a aussi poussé les politiciens à repenser les cadres constitutionnels du « Dominion canadien ». En 1937, une commission royale d'enquête présidée successivement par le juge N. W. Rowell de l'Ontario, puis par le notaire Joseph Sirois de Québec, examine les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces. L'important rapport de cette commission est publié au printemps de 1940. Il recommande un renforcement des pouvoirs du gouvernement d'Ottawa, notamment de son pouvoir fiscal. La guerre favorisera cette centralisation fédérale, mais les partisans de l'autonomie provinciale, notamment au Québec, résisteront à cette tendance.

12. É. AMYOT, *op. cit.*, p. 34.

13. BERNARD VALIQUETTE, « Plaidoyer pour l'éditeur canadien-français », *L'Action nationale*, XV, 5, (mai 1940), p. 336-343.

14. ROGER DUHAMEL, « Marges », *L'Action nationale*, XVI, 1, (juin 1940), p. 63-66.

Le gouvernement québécois, dirigé depuis 1936 par Maurice Duplessis, a refusé de collaborer avec cette commission d'enquête dont il jugeait le mandat abusif envers les provinces. Duplessis défendait un fédéralisme basé sur la théorie du pacte fondateur, faisant du gouvernement central une création conjointe des provinces et non un gouvernement supérieur. Son nationalisme était « provincialiste », idéologiquement conservateur et inscrit dans la logique politique de la confédération canadienne. Bien campé dans cette position, il attaquera à boulets rouges son adversaire libéral, Adélard Godbout jugé trop complaisant devant Ottawa.

À cette époque, le Canada fait ses premiers pas sur la scène internationale. Depuis le Statut de Westminster (1931), les dominions britanniques sont reconnus comme des États libres tout en demeurant membres de l'empire. En 1938-1939, les menaces d'un nouveau conflit européen poussent la Grande-Bretagne à un rapprochement avec le Canada et les États-Unis dont les ressources naturelles et industrielles s'avéreront précieuses en temps de guerre.

C'est dans cet esprit qu'en mai 1939, Sa Majesté le roi George VI et la reine Elizabeth visitent le Canada et les États-Unis où ils rencontrent le président F. D. Roosevelt. Même si, traditionnellement, les Québécois ne sont pas très ardents à participer militairement à la défense de l'empire, le roi et la reine sont néanmoins accueillis triomphalement à Québec par une population heureuse d'assister à la première visite au pays d'un souverain régnant. L'intention réelle de ce voyage très médiatisé apparaît avec l'entrée du Canada en guerre quelques mois plus tard. Au Québec, on insiste particulièrement sur l'alliance franco-britannique et les messages d'amitié du roi George au président français, Albert Lebrun, sont répétés dans la presse<sup>15</sup>. En mai 1940, l'invasion allemande étant déjà commencée sur le front ouest, on rappelle dans les journaux de Québec le premier anniversaire de la visite royale en opposant les heureux souvenirs d'hier « aux tragiques événements actuels » et on souligne « la solidité des liens qui unissent l'empire britannique<sup>16</sup> ».

## Nationalisme et conscription

Depuis la guerre des Boers au tournant du XX<sup>e</sup> siècle et pendant la Grande Guerre de 1914, les Canadiens français ont maintes fois et clairement exprimé leur refus d'une conscription pour combattre hors du Canada. L'idée que la Grande-Bretagne puisse entraîner son empire dans des guerres décidées dans les « war-rooms » de Westminster, et qu'elle puisse considérer ses colonies et des dominions comme des réservoirs de chair à canon, semblait odieuse au Québec.

15. « George VI à Lebrun », *La Patrie*, 5 juin 1940, p. 8.

16. *L'Action catholique*, 17 mai 1940, p. 10, (publicité de la compagnie de téléphone Bell).

De son côté, l'opinion canadienne-anglaise encore proche de la Grande-Bretagne est beaucoup plus portée vers une mobilisation générale, voire même pour le service militaire outre-mer qu'elle trouvait naturel et normal pour un membre de l'empire.

En Amérique, le Canada anglais est l'une des seules sociétés à se sentir directement impliquée dans les conflits de puissances européennes. Même si Washington appuie dès 1939 les alliés contre Hitler, le président Roosevelt ne parvient pas à entraîner son pays dans le conflit avant l'attaque japonaise à Pearl Harbour en décembre 1941. Depuis la fameuse doctrine Monroe, les États-Uniens mesurent leurs interventions sur les autres continents à l'aune de leurs intérêts nationaux les plus immédiats. Et même en 1941, Washington entre en guerre contre l'empire du Japon et non avec l'Allemagne nazie. C'est le gouvernement du Reich qui, le premier, déclare la guerre aux États-Unis, modifiant ainsi le cours des événements<sup>17</sup>. De leur côté, les pays de l'Amérique hispanophone ne s'engagent pas directement dans le conflit ou très peu. À cet égard, le Québec n'est donc pas très différent des autres populations des Amériques.

En 1939, les prémisses de la guerre en Europe, l'attachement du Canada anglais envers la Grande-Bretagne, et les appels en faveur de l'unité de l'empire britannique font donc remonter en surface les vieux démons de la crise de la conscription de 1917. Pendant la Première Guerre mondiale, le Québec avait massivement résisté au service militaire obligatoire outre-mer. Pour les nationalistes canadiens de cette époque, la conscription était une mesure extrême qui devait être réservée à la défense du territoire national. L'entrée en guerre de la Grande-Bretagne ne devait pas signifier nécessairement celle du Canada et si celui-ci acceptait de s'engager dans un conflit, l'enrôlement pour le service outre-mer devait demeurer volontaire. En 1917, au plus fort de la Grande Guerre la loi de la conscription, œuvre d'un gouvernement de coalition, mais dominé par les conservateurs, avait miné l'unité canadienne et les nuages se levant à l'horizon de 1939 faisaient craindre une autre crise nationale. À tout le moins, la guerre secouait de nouveau la coexistence des deux Canadas sur une ligne névralgique de ses points de rupture<sup>18</sup>. Le Parti conservateur fédéral avait perdu, et pour longtemps, sa base politique au Québec sur cette question. La logique toute coloniale d'une participation du Canada à une guerre déclarée par et pour la Grande-Bretagne, heurtait les sentiments autonomistes des Canadiens français.

---

17. Ce n'était là sans doute qu'une question de temps. Les États-Unis étaient déjà engagés techniquement dans la bataille de l'Atlantique et un *casus belli* serait vite apparu entre les deux puissances. On doit néanmoins noter que cette déclaration de guerre s'est faite de Berlin et non de Washington.

18. ANDRÉ LAURENDEAU, *La crise de la conscription 1942*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 7.





Maurice Duplessis, premier ministre du Québec de 1936 à 1939. Les stratégies anti-conscription du Parti libéral et les difficultés financières du Québec lui coûtent le pouvoir lors des élections générales anticipées du 25 octobre 1939. Il sera cependant réélu en 1944 et gouvernera jusqu'à sa mort survenue en 1959.

(Archives de l'Assemblée nationale)



Adélard Godbout, premier ministre du Québec de 1939 à 1940. Au moment de la chute de la France, il se prononça pour une participation active des Québécois à la guerre et refusa de soutenir la motion de son député René Chaloult contre la conscription outre-mer.

(Archives de l'Assemblée nationale)

En 1939, le Parti libéral se présente comme le seul capable de maintenir l'unité du pays sur la base d'une participation active, mais volontaire du Canada avec la promesse que jamais la conscription outre-mer ne serait imposée. Il propose ainsi un compromis qui semble acceptable aux nationalistes comme aux impérialistes. Du coup, il conforte ses bases au Québec, car l'alternative était celle d'un gouvernement conservateur qui n'hésiterait pas à imposer la conscription comme en 1917<sup>19</sup>.

## Le Canada en guerre

Le Canada entre donc en guerre contre l'Allemagne à la suite des alliés européens le 10 septembre 1939. André Laurendeau, journaliste et intellectuel

19. É. AMYOT, *op. cit.*, p. 35-36.

engagé, parle d'un désarroi général au Québec, comme au retour redouté d'une catastrophe naturelle<sup>20</sup>. À Québec, poussé par des finances chancelantes et le contexte de guerre, Maurice Duplessis déclenche des élections anticipées pour le 25 octobre 1939. Le Parti libéral s'empare aussitôt de cette campagne électorale et se présente comme le seul palladium contre la conscription. Ernest Lapointe, lieutenant au Québec du premier ministre William L. Mackenzie King, et Adélard Godbout, chef du Parti libéral québécois, prennent solennellement l'engagement de combattre tout gouvernement qui l'imposerait. Les libéraux comptent dans leurs rangs des nationalistes bien connus, comme René Chaloult, candidat dans Lotbinière, qui se veut un champion de la cause des Canadiens français et un farouche opposant à la conscription.

Maurice Duplessis peut bien parler d'autonomie provinciale, l'image d'un front libéral à Ottawa comme à Québec devenant le « rempart », seul capable de protéger « nos foyers et nos droits » s'impose dans l'esprit des électeurs et assure au Parti libéral une confortable victoire aux élections du 25 octobre (70 sièges contre 16). Maurice Duplessis, amer, quitte le pouvoir en reprochant à ses adversaires d'avoir étranglé financièrement la province dans le but de renverser son gouvernement et d'avoir abusivement utilisé les mesures de censure de guerre au cours de cette campagne électorale pour limiter son droit de parole, en particulier à la radio.

La question de la conscription fait de nouveau surface lorsque le premier ministre canadien convoque à son tour des élections générales en mars 1940. Le Québec vote encore massivement pour le Parti libéral<sup>21</sup>. À la reprise de la session fédérale, le 17 mai 1940, Ernest Lapointe n'hésite pas à associer la victoire de King à celle de Godbout au Québec et à y voir « l'expression même de l'âme collective de la patrie canadienne ». La province de Québec, ajoute-t-il, « accepte ses devoirs, comme elle est jalouse de ses droits<sup>22</sup> ».

## L'Église

Dans le Québec de 1940, l'Église catholique est à l'apogée de son autorité. La présence du clergé dans plusieurs sphères de l'activité sociale est incontournable, imposante et, pour plusieurs, lourde à porter. Paul-Émile Borduas parlera, quelques années plus tard, des « soutanes restées [au Québec] les seules dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale » et des maisons

20. A. LAURENDEAU, *op. cit.*, p. 33.

21. 64 sièges sur 65 vont aux libéraux.

22. Canada, *Débats de la Chambre des communes*, 6<sup>e</sup> session, 18<sup>e</sup> législature, séance du 17 mai 1940, p. 9.

d'enseignement « héritières de l'autorité papale, mécanique [et] sans réplique »<sup>23</sup>. La grande figure de cette Église triomphante est alors le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec depuis 1932 et primate de l'Église canadienne.



Le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et primate de l'Église canadienne, principale figure de l'Église catholique québécoise en 1940.

Depuis longtemps, l'Église transmet à ses fidèles une image de la France vue à travers un prisme déformant. Les manuels, les sermons, une certaine littérature pieuse et hagiographique perpétue la vision d'une France, fille aînée de l'Église, détournée de la vocation de Clovis et de saint Louis par la Révolution, la franc-maçonnerie et le socialisme. Cette évocation de la France est entretenue dans les nombreux livres de prix donnés dans les écoles qui sortent des presses de la maison Mame à Tours, de Casterman à Tournai ou d'autres maisons d'édition catholique de France ou de Belgique. Tel que mentionné, plusieurs congrégations religieuses du Québec sont issues de maisons françaises et gardent également vivaces les liens avec la France et cette fidélité ne se limite pas à la seule France catholique. Les religieux d'origine française vivant au Canada sont restés profondément attachés à leur pays et ils l'ont prouvé lors

de la mobilisation de 1914, laquelle avait balayé bien des défiances envers la République<sup>24</sup>. La France suscite donc des attitudes en clair-obscur au sein du clergé.

À la veille de la guerre, le nouveau pape Pie XII désigne le cardinal Villeneuve comme légat pontifical pour présider les fêtes commémoratives célébrées en France, à Domrémy, patrie de Jeanne d'Arc, et à Lourdes, haut lieu du culte marial. Cette

23. PAUL-ÉMILE BORDUAS, *Refus global*, cité dans ANDRÉ-G. BOURASSA ET GILLES LAPOINTE, *Refus global et ses environs 1948-1988*, Montréal, l'Hexagone-BNQ, 1988, p. 51.

24. Voir l'exemple des capucins de Toulouse établis à Limoilou, GILLES GALLICHAN, « De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934) », *Les Cahiers des Dix*, n° 57, (2003), p. 173-176.

fonction attribuée pour la première fois à un prélat canadien, est soulignée partout comme un honneur insigne pour le Canada français tout entier.

Conscient des enjeux de la guerre, Villeneuve prend le parti d'une participation active au conflit, ce qui va heurter les sensibilités nationalistes. À Québec, le 31 mai 1940, alors que la France subit l'assaut allemand, devant des milliers de fidèles réunis à l'occasion de la procession de la fête du Sacré-Cœur, Villeneuve se prononce « au prix même du sacrifice » pour une participation active à la guerre, car, dit-il, « si l'Église est contre la guerre, elle n'est point contre la défense du droit ». Associant Hitler à la félonie, à l'irrégion et à l'organisation du mal, il évoque :

[le malheur] des peuples opprimés [et des] civils eux-mêmes, des femmes, des vieillards, des enfants, lancés errants et hagards sur les routes de l'exil ou de la détresse. [Il constate les] coups d'une guerre vraiment infernale [qui vient] blesser au cœur les nations qui nous sont alliées, alliées ou bien par les traités d'une commune défense, ou bien alliées par le sang reçu des mêmes ancêtres et par les vocables d'une même langue et d'une civilisation enracinée dans le même vieux sol intellectuel et moral, ou alliées enfin par la communauté politique qui forment l'empire soumis à notre propre souverain<sup>25</sup>.

Des prêtres français qui sont en contact avec le Québec espèrent aussi que les Canadiens français ne resteront pas en marge du conflit. Ils comprennent mal leur neutralité face à une puissance qui menace, non seulement la France et la Grande-Bretagne, mais la chrétienté tout entière<sup>26</sup>. Malgré tout, les Québécois

25. « S. E. le cardinal Villeneuve fustige Hitler et démontre la justesse de la cause alliée. Allocution de Son Éminence le cardinal Villeneuve, prononcée en la fête du Sacré-Cœur le vendredi, 31 mai 1940 au reposoir de l'Hôtel de ville », *L'Action catholique*, 4 juin 1940, p. 4.

Depuis le début du siècle, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus s'était popularisée grâce à la prédication et aux pèlerinages. À Québec, la fête était organisée par le très estimé père Victor Lelièvre, un oblat de Marie-Immaculée, d'origine française, proche des travailleurs de la capitale. Chaque printemps, une grande fête avec procession dans les rues pavées et bénédiction du saint Sacrement avait lieu dans la Basse-ville de Québec. En 1940, en raison des événements européens, la fête prend une dimension toute spéciale. L'archevêché fait alors coïncider la manifestation populaire au Sacré-Cœur avec la Fête-Dieu pour réunir toutes les paroisses de la ville. Dans son roman, *Les Plouffe*, Roger Lemelin a décrit cette manifestation religieuse dont il a sans doute été témoin. Le cinéaste Gilles Carle, qui a réalisé, en 1981, un long métrage basé sur le roman, a tenu à reconstituer avec soin cette fameuse démonstration populaire, « démonstration dont la ferveur devait égaler la gravité de l'heure », pouvait-on lire dans *L'Action catholique*, le 31 mai 1940, p. 4.

26. Voir la lettre du jésuite PAUL DONCOEUR, datée de Paris, le 30 mai 1940 et parue dans *L'Action nationale*, XV, 6, (juin-juillet 1940), p. 434-436 en réponse au texte « À des amis indiscrets », paru dans *L'Action nationale*, XV, 4, (avril 1940), p. 241-242.

restent encore méfiants devant toute coercition pour les entraîner dans la guerre.

### Une première session chargée pour Adélar Godbout

Au début de la session parlementaire qui s'ouvre à Québec le 20 février 1940, le gouvernement ne semble pas préoccupé outre mesure par cette « drôle de guerre » qui se limite encore à quelques escarmouches sur le front franco-allemand. La direction de la guerre relève du gouvernement fédéral et, à Québec, le discours du trône se contente d'une allusion au conflit engagé pour « assurer le respect des traités et la liberté des peuples<sup>27</sup> ». La guerre n'empêche pas le nouveau gouvernement de présenter un ordre du jour ambitieux. On propose des réformes importantes, notamment du côté des finances publiques, de la voirie et des pêches commerciales. On annonce une réforme de la loi des salaires raisonnables, on parlera désormais de salaire minimum. On veut régler la crise budgétaire de Montréal et on souhaite achever le financement de la nouvelle université construite sur le Mont-Royal. On annonce aussi une législation importante pour l'avenir du Québec, celle accordant le droit de vote aux femmes<sup>28</sup>.

### Une délégation du Québec à Paris

Constatant que la guerre bouleverse les traditions commerciales tant en Europe qu'en Amérique, Adélar Godbout souhaite que le Québec puisse tirer son épingle du jeu et favorise une présence active en des lieux stratégiques. Son ministre de l'Industrie et du Commerce, Oscar Drouin, présente donc le 3 avril, le projet de loi 14, permettant l'ouverture de délégations ou agences du Québec à Paris, à Londres, à New York et à Ottawa. On prévoit aussi qu'un cinquième bureau sera ouvert quelque part en Amérique du Sud ou dans les Antilles<sup>29</sup>. Le Québec désire ainsi ressusciter les anciennes agences qu'il avait eues dès le XIX<sup>e</sup> siècle à Paris et, au début du XX<sup>e</sup> siècle, à Bruxelles et que l'on avait fermées après la Première guerre mondiale.

L'ambition semblait grande, mais en éclatant sur le front ouest, la guerre va rapidement balayer ces initiatives internationales du gouvernement d'Adélar Godbout. Au printemps 1940, les Allemands sont arrivés à Paris bien avant les

27. Québec, *Débats de l'Assemblée législative*, 1<sup>ère</sup> session de la 21<sup>e</sup> législature, séance du 20 février 1940.

28. Elle sera adoptée le 25 avril 1940, voir les *Débats de l'Assemblée législative*.

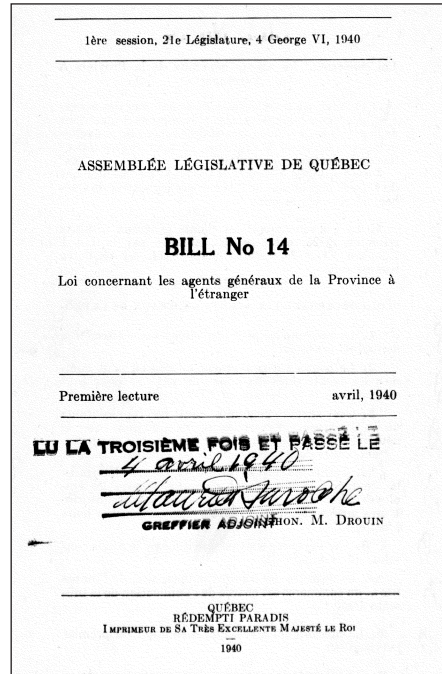
29. *Ibid.*, séances du 3 avril et du 14 avril 1940.

Québécois et avec d'autres intentions. Quant à Londres, le feu des bombes nazies y empêchera pour plusieurs années toute réalisation de ce projet. Ces événements lourds de conséquences limitèrent la volonté politique du Québec et seul le bureau de New York verra le jour<sup>30</sup>.

### La cinquième colonne

Dès le début de la guerre, la psychose de l'espionnage se répand partout, tant en Europe qu'en Amérique et gagne aussi le Québec. À l'Assemblée, le chef de l'opposition, Maurice Duplessis, vante sa «loi du cadenas» de 1937 qui permettait la saisie des locaux où était diffusée la propagande communiste, loi que les libéraux avaient vertement critiquée. Elle permet à présent, dit-il, de protéger la province. Il est également fier d'avoir empêché l'acquisition de l'île d'Anticosti par un cartel allemand, lequel aurait pu y établir une base militaire et faire entrer des espions au Canada.

Depuis le surprenant pacte germano-soviétique d'août 1939, nazis et communistes se confondent sans trop de nuances dans les rangs d'une mystérieuse et agissante cinquième colonne<sup>31</sup>. C'est dans ce climat qu'Adrien Arcand, chef du



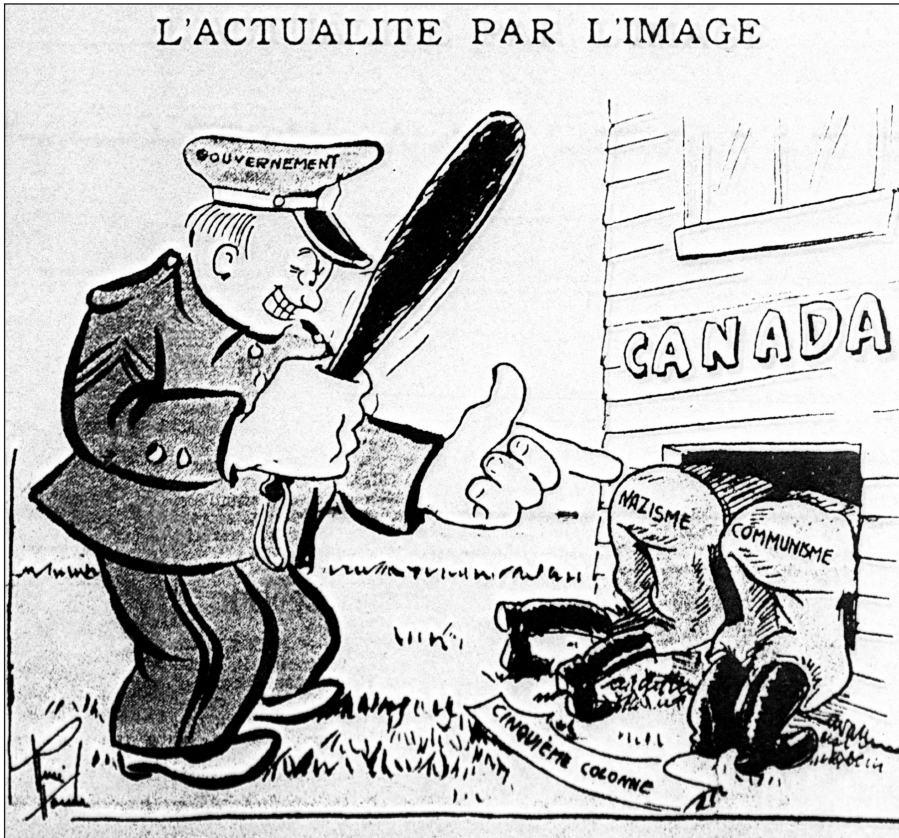
Le projet de loi 14 qui marque la volonté du Québec d'ouvrir des délégations du Québec à Paris, à Londres et à New York, présenté le 3 avril 1940.

(Archives de l'Assemblée nationale)

30. Le premier ministre Jean Lesage ouvrit la délégation du Québec à Paris 21 ans plus tard, en 1961. Curieusement, les discours officiels ne firent aucune allusion à l'initiative d'Adélar Godbout. Sans doute a-t-on préféré ce silence au risque d'évoquer l'image de Godbout longtemps ternie pendant les années au pouvoir de l'Union nationale.
31. «Pour que les partis nazi et communiste soient illégaux», *L'Action catholique*, 3 juin 1940, p. 4. Dans ses souvenirs de l'invasion de 1940, Simone Routier explique l'origine de cette expression. Elle serait apparue lors du siège de Madrid pendant la guerre d'Espagne. Le général Mola qui dirigeait les armées franquistes fit annoncer que la capitale encerclée serait prise par quatre colonnes armées qui convergeaient vers elle, et par une cinquième colonne qui surgirait de l'intérieur pour livrer la ville. Cette proclamation souleva une psychose chez les assiégés qui, soupçonnant espionnage et complots, exécutèrent de nombreux sympathi-



Parti national social chrétien, d'inspiration fasciste, est arrêté avec une dizaine de sympathisants<sup>32</sup>.



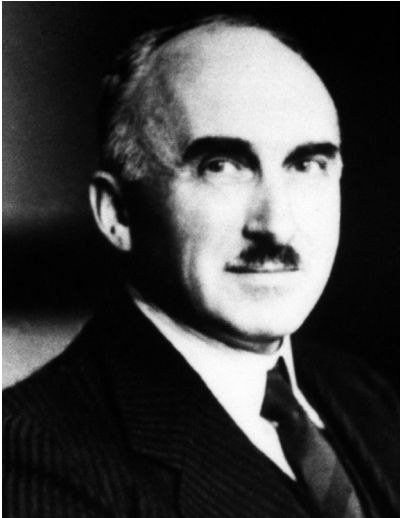
L'infiltration des espions nazis et communistes au Canada et la répression contre cette « cinquième colonne » occupent les esprits au début de 1940, comme l'illustre cette caricature parue dans *L'Action catholique* du 13 juin 1940.

sants franquistes. S. ROUTIER, *Adieu, Paris!, Journal d'une évacuée canadienne, 10 mai – 17 juin 1940*, Ottawa, Éditions du Droit, 1940, p. 20. Par extension, elle devint l'expression désignant tous ceux qui, en temps de guerre, par leurs déclarations, leurs actions ou leurs indiscretions, favorisent les plans et les vues de l'ennemi. Pendant l'automne 1939 et l'hiver 1940, les journaux mettent les citoyens en garde contre les propos défaitistes, les prises de positions hardies, les manoeuvres de possibles agents de l'Allemagne.

32. « Adrien Arcand et ses co-accusés en prison », *La Presse*, 3 juin 1940, p. 3 ; « Les traîtres hors la loi », *L'Action catholique*, 6 juin 1940, p. 4.

Des réseaux de vigilance se forment dans les villes et villages du Québec et dans tout le Canada. À Québec, fin mai, un groupement civique se forme en vue de lutter contre toute activité possible de la « cinquième colonne<sup>33</sup> ». Si les gouvernants se félicitent de ces actions de surveillance et de prudence, ils s'inquiètent aussi des effets d'un vent de panique faisant voir des traîtres et des conspirateurs partout. Des appels au calme sont donc lancés<sup>34</sup>.

Lorsque l'Italie déclare la guerre à la France et aux Alliés, la méfiance s'étend à l'égard de tous les Québécois d'origine italienne. Plusieurs sont arrêtés à titre préventif et la maison Catelli, connue pour ses pâtes, doit affirmer dans ses publicités son loyalisme et rappeler la nationalité canadienne de l'entreprise montréalaise<sup>35</sup>.



J. A. Mathewson, trésorier du Québec (ministre des Finances). Vétéran de la guerre de 1914-1918 et francophile. Il est le premier parlementaire québécois à faire, à l'Assemblée, allusion aux difficultés militaires des alliés en France, le 21 mai 1940.

(Archives de l'Assemblée nationale)

### Le trésorier Mathewson et la guerre

Pendant les premiers jours qui suivent l'offensive allemande en France, les parlementaires québécois, toujours en session, évitent d'aborder le sujet ou de parler de débâcle sur le front. Les rares allusions se limitent à des vœux confiants et répétés en la victoire alliée et à des appels elliptiques à la protection de la Providence « en ces temps difficiles ». Le premier à évoquer clairement le drame qui se joue en Belgique et en France est le trésorier provincial, James Arthur Mathewson, représentant de Notre-Dame-de-Grâce (Montréal), à l'occasion de son discours sur le budget, le 21 mai. On vient alors d'apprendre que, comme en 1870 et en 1914, le gouvernement de la République pourrait être contraint de quitter Paris et de se replier sur Bordeaux, « capitale des malheurs de la France ».

33. « On tiendra ce soir une assemblée à l'hôtel Saint-Roch, à 8 heures. Plusieurs orateurs adresseront la parole, et l'on entendra entre autres, le col. W. Wood. Il y aura aussi des représentants des vétérans des diverses associations, des chefs scouts et autres personnages », « La lutte à la 5<sup>ème</sup> colonne à Québec », *Le Soleil*, 23 mai 1940, p. 3.

34. « Pas de panique », *La Presse*, 4 juin 1940, p. 6.

35. *La Presse*, 20 juin 1940, p. 21.



Mathewson est, plus que d'autres, sensible à la secousse militaire qui ébranle alors la France. Il est né à Montréal en 1890 et, après ses études de droit à l'université McGill, il a étudié à l'École libre des sciences politiques de Paris. Il a aussi combattu pendant la Grande guerre, comme capitaine du 42<sup>e</sup> régiment canadien des Royal Highlanders. Son français, dit-on, est excellent, pouvant même faire rougir certains de ses collègues francophones du cabinet. Prenant la parole à l'Assemblée ce 21 mai 1940, le ministre déclare :

Monsieur l'Orateur, j'ai préparé les notes de mon discours du budget avant les événements des dernières heures, dont la Chambre connaît la gravité. Rappelons-nous 1914, quand le gouvernement français était obligé de quitter Paris. Il ne faut pas désespérer. Notre détermination de vaincre doit être plus grande que jamais. L'heure la plus sombre est toujours celle qui précède la levée du jour. Si les rats de l'Allemagne se sont répandus dans le nord de l'Europe, le lion britannique et l'aigle français ne sont pas morts. Et un jour viendra où nos troupes marcheront dans les rues de Berlin<sup>36</sup>.

Cette déclaration est saluée par de longs applaudissements de toute la Chambre. Il déclare également qu'il tient à s'adresser à l'Assemblée en français, non pour récolter une popularité facile auprès des Canadiens de langue française, mais pour « payer certaines dettes morales » envers le premier ministre du Québec, Monsieur Adélard Godbout, et tous les citoyens qui l'ont porté au pouvoir. La politique peut nous diviser, dit-il encore, « c'est une affaire de famille, mais en ce qui concerne la défense de la patrie, nous ne faisons qu'un<sup>37</sup> ».

Désireux de poser un geste concret envers les victimes de la guerre le gouvernement annonce dans les jours suivants une politique d'accueil pour les enfants, entre trois et 11 ans arrivant d'Angleterre, de Belgique et de France pour se réfugier au Canada. On parle de 10 000 enfants qui seraient ainsi reçus au Québec<sup>38</sup>. Plusieurs œuvres de secours naissent dans la foulée de la débâcle alliée. À Québec, un comité de secours est ouvert, rue Saint-Nicolas, pour venir en aide aux réfugiés de Belgique<sup>39</sup>. En mai et juin, les Québécois préparent également des envois de vivres et de vêtements pour venir en aide aux réfugiés français<sup>40</sup>.

36. Québec, *Débats de l'Assemblée législative*, 1<sup>ère</sup> session, 21<sup>e</sup> législature, 1940, séance du 21 mai 1940.

37. *Ibid.*

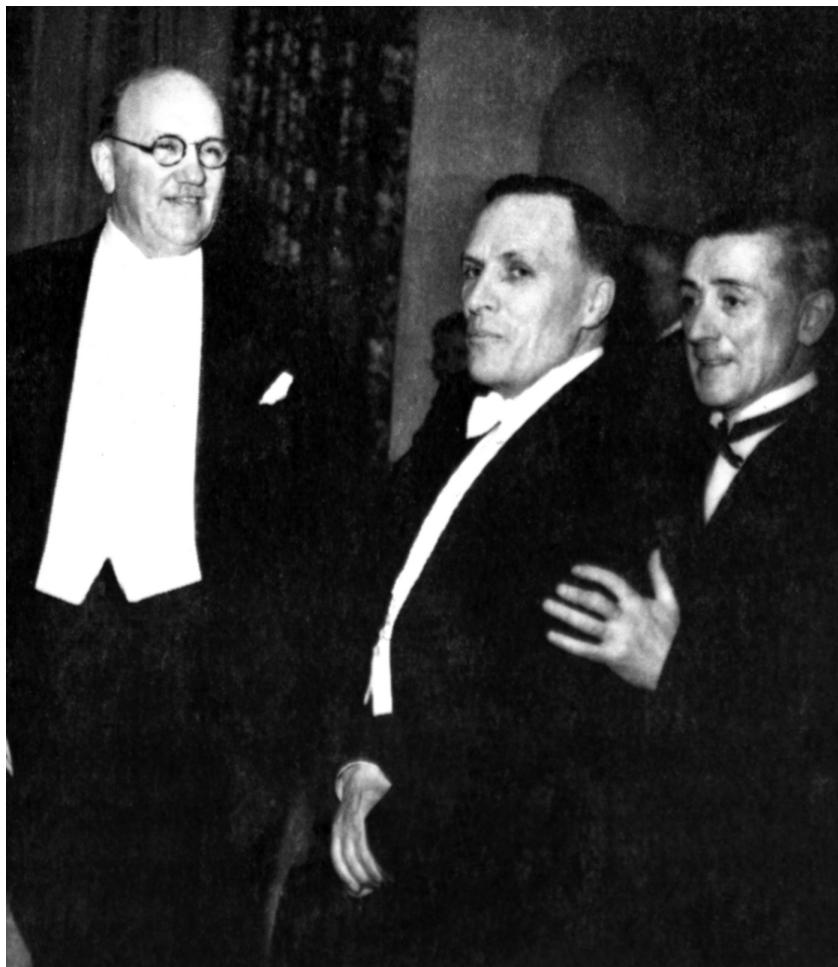
38. « Québec adoptera ces petits », *La Patrie*, 29 mai 1940, p. 4 ; « 10,000 Children Orphaned by War Coming to Dominion this Summer », *The Gazette*, 29 mai 1940, p. 1 ; « La province de Québec prendra soin de 10,000 orphelins de guerre belges et français », *Le Soleil*, 29 mai 1940, p. 3.

39. « Aidons les réfugiés belges », *L'Action catholique*, 12 juin 1940, p. 17.

40. A. LAURENDEAU, *op. cit.*, p. 54.

## Le Canada, la France et la guerre

Fort de sa victoire électorale de mars, le gouvernement King se présente devant le Parlement canadien le 17 mai, une semaine après le début de l'offensive allemande. Presque à chaque séance, le premier ministre fait le point sur la situation et répond aux questions des députés. Il insiste souvent sur les liens d'amitiés entre les alliés français et britannique qui sont un gage pour les Canadiens.



Ernest Lapointe (à gauche), puissant lieutenant québécois du premier ministre fédéral W. L. Mackenzie King. C'est lui qui engagea solennellement le Parti libéral à ne jamais imposer une conscription pour le service outre-mer au Canada. Il est décédé en 1941.

Devant l'aggravation de la situation en Europe, le Canada veut accélérer la politique de défense territoriale. Pressé de s'organiser et de dresser l'inventaire de ses forces, le gouvernement fédéral annonce un projet de loi visant l'enregistrement obligatoire de tous les hommes valides (bill 43). Au Québec, la loi soulève des inquiétudes. Malgré les objections rassurantes de King ou de Lapointe, on craint un premier pas vers une conscription outre-mer et, même si la France est menacée, le Québec refuse que les promesses qu'on lui a faites soient ainsi bradées. Même au sein du caucus libéral québécois à Ottawa, les esprits s'agitent. Lionel Bertrand, le député fédéral de Terrebonne, rassure ses électeurs, mais vit une véritable crise de conscience<sup>41</sup>. Partout, on suit de près les événements et une réaction s'organise.

En mai 1940, le gouvernement français renouvelle une partie de son personnel diplomatique au Canada et au Québec. Montréal, reçoit le 14 mai un nouveau consul de France, monsieur Bruno-Paul-Henri Coursier. Monsieur René Ristelhueber, nouvel ambassadeur de France, arrive le 3 juin à Ottawa où l'accueille le premier ministre Mackenzie King<sup>42</sup>.

Ces diplomates demeureront en poste jusqu'en juin 1942. À Québec, cependant, le consul en place depuis 1936, Monsieur Henri-David Bonnefous, quitte ses fonctions le 26 août 1940 et est remplacé en décembre par Monsieur Alfred Ricard, le nouveau délégué de l'État français.

La guerre et l'occupation rendent impossible la libre circulation des personnes et les ressortissants canadiens doivent rapidement revenir au pays. Plusieurs Québécois qui se trouvent en France au printemps de 1940 sont évacués jusqu'à Bordeaux et de là, jusqu'en Angleterre, puis au Canada. L'homme de lettres Robert de Roquebrune et son épouse quittent d'abord Paris pour la Normandie, mais doivent se rendre à Tours, puis à Bordeaux. La bibliothécaire Lucile Chopin<sup>43</sup>, les écrivains Simone Routier et Marcel Dugas, qui comme de Roquebrune, travaillaient pour le gouvernement canadien comme chercheurs dans les archives françaises, doivent quitter précipitamment la capitale pour fuir l'avance allemande. Simone Routier publie à son retour un émouvant journal racontant ses tribulations<sup>44</sup>.

41. LIONEL BERTRAND, *Mémoires, Choses vues... entendues et vécues en politique de 1906 à 1958*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 82.

42. « Français et Canadiens indéfectiblement unis », *L'Action catholique*, 4 juin 1940, p. 2.

43. « Une Canadienne qui a foi en la survivance. Mlle Lucile Chopin, bibliothécaire à légation du Canada à Paris parle des événements. », *La Presse*, 4 juillet 1940, p. 4.

44. SIMONE ROUTIER, *op. cit.* ; ROBERT DE ROQUEBRUNE a raconté son évacuation devant l'avance allemande dans ses mémoires, *Cherchant mes souvenirs 1911-1940*, Montréal, Fides, 1968, 243 p.

L'activité diplomatique est bien sûr intense entre la France et l'Angleterre pendant ces jours qui séparent le début de l'invasion, le 10 mai, et la rupture officielle entre les deux gouvernements, le 22 juin. Le Canada qui joue, et continuera à jouer, un rôle intermédiaire entre les alliés doit aussi déplacer son personnel. Le général Georges Vanier, représentant canadien en France, quitte Paris le 10 juin et suit l'exode du gouvernement vers Tours, puis Bordeaux. Avec les derniers Canadiens évacués des zones occupées, il quitte la France pour l'Angleterre le 24 juin<sup>45</sup>. Militaire et homme de devoir, Vanier, ne s'épanche pas sur le triste sort de la France, mais reste fidèle à la « France essentielle » à laquelle il considère toujours appartenir<sup>46</sup>. À Londres, il secondera le général de Gaulle et la France libre. Cependant, le gouvernement de l'État français conserve son ambassade canadienne à Ottawa ainsi que ses consulats, avec la bénédiction de Londres qui se réserve ainsi un accès indirect mais possiblement utile auprès du maréchal Pétain et de son gouvernement<sup>47</sup>. Pierre Dupuy, ancien secrétaire de la légation canadienne en France, continue après juin 1940 et jusqu'en 1942 à jouer un rôle diplomatique discret mais important entre les Alliés et Vichy<sup>48</sup>.

Par ses origines françaises et anglaises, le Canada peut en effet servir au besoin de trait d'union entre les deux pays officiellement en rupture diplomatique après l'armistice.

Lorsque le premier ministre britannique Winston Churchill offre à la France, juste avant sa capitulation, une fusion des deux États et des deux empires pour pouvoir poursuivre la lutte sans capituler – une offre qui sera refusée par le gouvernement français –, Mackenzie King croit assister à la naissance d'un « Canada européen<sup>49</sup> ». Dans la province de Québec, cette éphémère hypothèse d'une union sacrée des deux nations française et britannique en fait réfléchir quelques-uns. On lit dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*:

Advenant une telle éventualité, le Canada français se retrouverait dans une situation particulière. Demeurant citoyens britanniques, ses habitants reprendraient leur citoyenneté française, perdue il y a deux siècles près. Il va sans dire que tous les sujets de l'un ou de l'autre empire jouiraient ainsi de la double citoyenneté<sup>50</sup>.

45. ROBERT SPEAIGHT, *Georges P. Vanier, soldat, diplomate et gouverneur général*, Montréal, Fides, 1972, p. 213-223.

46. *Ibid.*, p. 225; « La France vivra, dit M. Vanier. », *La Presse*, 27 juin 1940, p. 8.

47. É. AMYOT, *op. cit.* p. 24.

48. *Ibid.* p. 25-26.

49. Canada, *Débats de la Chambre des communes*, 1<sup>ère</sup> session, 19<sup>e</sup> législature, séance du 18 juin 1940, p. 878.

50. « Le vrai peut quelquefois... », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 21 juin 1940, p. 1.

## La motion Chaloult

Au moment de la défaite, le premier ministre King envoie au président du conseil de la République française, Monsieur Paul Reynaud, un message de soutien à la suite de celui envoyé par Churchill et dans lequel il lui réitère l'engagement du Canada<sup>51</sup>. À l'annonce de la capitulation, le premier ministre canadien fait une déclaration solennelle qui rejoint le sentiment de tous les Canadiens et des Québécois en particulier :

La France se relèvera avec une vigueur et une gloire nouvelles, du sol ensanglanté où, trois fois depuis 70 ans, elle a si héroïquement combattu. Ses souffrances ont été les nôtres. La partie du sol sacré de la France où reposent nos morts et où se dresse fièrement notre monument commémoratif [à Vimy] constitue une parcelle du Canada. En un sens très réel, la France et nous sommes indissolublement liés. Son passé légendaire, son esprit chevaleresque, sa langue et sa foi antique constituent un élément impérissable du patrimoine canadien. [...] Une aurore nouvelle succèdera aux ténèbres de la nuit. Les légions de la liberté défilèrent encore sous l'arc de triomphe aux accents de la Marseillaise<sup>52</sup>.

Mais au-delà des belles paroles auxquelles tous souscrivent, le Québec s'inquiète toujours de la portée réelle de la loi fédérale sur l'enregistrement obligatoire. À l'Assemblée législative, le 19 juin, René Chaloult, député libéral de Lotbinière, bien connu pour ses positions nationalistes, obtient avec les consentements du premier ministre et du chef de l'opposition, le droit de déposer sans préavis une motion affirmant l'opposition du Québec à une conscription ; il rappelle la promesse faite par les élus à Ottawa de ne jamais l'imposer et souligne que l'équilibre politique et l'unité canadienne reposent en grande partie sur le respect de cette promesse. Conscient de la gravité des événements de la guerre, Chaloult déclare pendant le débat sur sa motion :

Je veux d'abord manifester ma sympathie pour la cause des Alliés, et particulièrement mon attachement profond pour la France à l'agonie, la France, foyer de notre culture et centre de la plus pure civilisation. Je tiens aussi à affirmer que le patriotisme est un devoir impérieux dont on ne peut se soustraire et qui force tout citoyen à défendre son sol contre l'agresseur réel et que personne ne doit hésiter à verser son sang pour la protection de sa patrie<sup>53</sup>.

Mais, rappelant les engagements solennels pris en ce sens, la motion Chaloult désire faire savoir au gouvernement du Canada que, « reflétant l'opinion de la

51. Canada, *Débats de la Chambre des communes*, 1<sup>ère</sup> session, 19<sup>e</sup> législature, séance du 14 juin 1940, p. 802.

52. *Ibid.*, séance du 18 juin 1940, p. 878.

53. Québec, *Débats de l'Assemblée législative*, 1<sup>ère</sup> session, 21<sup>e</sup> législature, séance du 19 juin 1940.

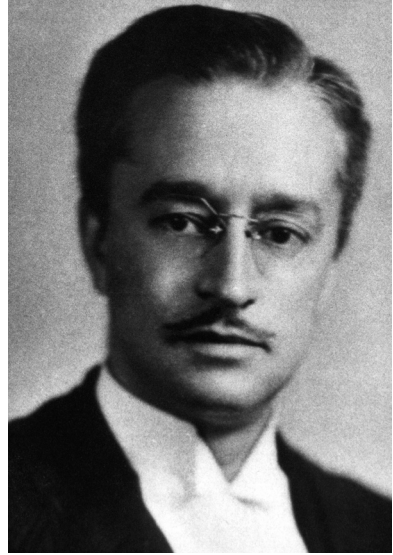
très grande majorité de la province de Québec, cette Chambre [...] est opposée à toute contrainte, toute coercition dans la conduite de la guerre et elle réclame, dans l'intérêt de l'unité canadienne, que notre participation reste libre et modérée».

Appuyant la motion, le maire de Montréal et député indépendant de Sainte-Marie, Camillien Houde, prévoit les pires conséquences advenant une participation accrue du Canada au conflit : « La province de Québec ne manque pas de patriotisme mais elle ne veut pas que son patriotisme la mène, elle, et mène le reste du pays à la ruine », soutient-il. Puis, évoquant ses souvenirs de 1917, il renchérit :

On m'a dit qu'on n'enverrait jamais un soldat canadien pour se battre à l'étranger dans les guerres de l'Empire. Pourtant, on en a envoyé. Les mêmes gens qui me faisaient ces promesses en ont envoyé à l'étranger, des soldats. Ces mêmes gens sont encore là, à Ottawa. Je défie un député de cette Chambre de m'affirmer que la loi [le bill 43 de la Chambre des communes] est une simple loi de défense nationale<sup>54</sup>.

Maurice Duplessis qui se souvient que les solennelles promesses libérales lui ont enlevé le pouvoir en 1939, appuie aussi la motion. Mais le premier ministre Godbout en récusé l'opportunité :

Au moment où le Canada lui-même est menacé, dit-il, avec la France agonisante presque sous la botte d'Hitler, avec l'Angleterre, dernier rempart de la civilisation, ayant maintenant le Canada comme son allié presque le plus efficace, si le gouvernement canadien, ne réclamait pas de tous les fils du pays le devoir de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense du pays, il manquerait à son devoir. C'est cela et rien que cela que veut le gouvernement canadien : la défense du territoire canadien contre toute menace<sup>55</sup>.



René Chaloult, député libéral de Lotbinière en 1940. Connu pour ses positions nationalistes, il tente en juin 1940 de rappeler au gouvernement fédéral ses promesses sur le service obligatoire outre-mer.

(Archives de l'Assemblée nationale)

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

Le débat est vif et on accuse les partisans de la motion de faire le jeu des nazis et de répéter les erreurs des alliés à Munich en 1938. Hector Laferté, président du Conseil législatif, écrit au sujet de la motion Chaloult :

Godbout a pris le taureau par les cornes, [il] a tout fait voter son parti contre cette motion, l'opposition se prononçant pour Chaloult avec Houde, maire de Montréal. M. Godbout a fait dans les circonstances, un acte très courageux, d'autant plus que cet acte aura peut-être pour effet de lui aliéner beaucoup de sympathies, alors que plusieurs croient que c'est comme en 1917, alors que c'est bien différent et qu'il s'agit de service du pays.

[Godbout] aime les positions nettes et tranchées et c'est à son crédit, malgré que ce n'est pas toujours à son avantage. Je suis convaincu que, si Gouin et Taschereau avaient été au pouvoir, ils auraient pris un moyen détourné d'éviter cette motion, en faisant un amendement à l'effet que la question ne relevait pas de Québec, ce qui était vrai, ou en la faisant déclarer hors d'ordre par l'Orateur, ce qui aurait été moins brave mais aurait été de nature à lui éviter des ennuis pour l'avenir. À tout événement, il a agi avec bravoure et il faut l'en féliciter<sup>56</sup>.

Dans le contexte, la stratégie de Godbout s'avère efficace. Chaloult affirme qu'il souhaite ardemment la victoire alliée sur l'Allemagne et, habilement, Godbout, tout en se disant fidèle à ses engagements, considère la motion inappropriée vu les événements européens. En repoussant cette motion, les libéraux réalisent, pour un temps du moins, un compromis politique entre les francophones et les anglophones du Canada. René Chaloult demeure méfiant devant les manœuvres des stratèges libéraux, mais la gravité de la situation en Europe et le sort dramatique de la France n'échappent pas aux nationalistes qui sentent la précarité de leur position et acceptent finalement d'avaler quelques couleuvres politiciennes. « S'il avait existé un réseau de résistance, écrit André Laurendeau, je crois que j'y serais entré. » Tout en ressentant le malaise d'être dupé, Laurendeau accepte pour lui-même et ses concitoyens l'inscription militaire : « Choisir le moment de la plus grande détresse de la France pour refuser de collaborer à une politique qui proclamait son intention de venger la France, il me semble que cela m'a répugné<sup>57</sup>. »

56. HECTOR LAFERTÉ, *Derrière le trône. Mémoires d'un parlementaire québécois 1936-1958*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 176-177.

57. A. LAURENDEAU, *op. cit.*, p. 59. Les Québécois demeureront inflexibles sur les promesses faites par les politiciens libéraux à propos de la conscription, mais, néanmoins, ils participeront nombreux aux campagnes d'enrôlement. On les retrouvera à Dieppe lors du raid d'août 1942 et sur les plages de Normandie en juin 1944.



## La France effondrée

En ces jours d'inquiétude, la population se tourne comme jamais vers les médias. Au parlement de Québec, on écoute la radio et les dernières nouvelles circulent de bouche à oreille dans les vastes corridors de l'édifice. « Nos députés réunis pour discuter finances et législation n'y songent guère! », écrit Alexis Gagnon, correspondant du *Devoir*, « ministres et députés s'abordent en demandant quelles sont les dernières nouvelles ; ici et là, on a installé des récepteurs de radio pour connaître les derniers bulletins. Bref, nos législateurs se sont mués en stratèges militaires<sup>58</sup>. »

Jamais la radio n'a eu pareille audience<sup>59</sup>. Jean-Marie Turgeon, qui signe le « Billet de l'Oncle Gaspard » dans *L'Action*, écrit : « En m'en allant dîner, j'écoute le dernier bulletin de la BBC qui vole de fenêtre en fenêtre et s'éparpille dans la rue<sup>60</sup>. » Le journaliste Jean-Louis Gagnon rappelle dans ses mémoires que la radio a permis aux Québécois de vivre « cette longue agonie en communion avec la France et la Grande-Bretagne ».

Que les émissions fussent diffusées sur les ondes courtes ou relayées, écrit-il encore, nous écoutions dans le recueillement, le plus souvent en fin de soirée, des voix que les stations n'avaient plus à identifier pour qu'on les reconnût. Les appels désespérés du président Reynaud à Roosevelt nous avaient révélé, en même temps qu'une débâcle militaire sans précédent, l'ampleur du désastre qui s'était emparé du peuple français<sup>61</sup>.

En effet, on écoute non seulement les bulletins de nouvelles, mais les allocutions et les messages du premier ministre Godbout, du chef de l'opposition, Maurice Duplessis, du cardinal Villeneuve, du président Roosevelt ou de Sa Majesté, le roi George VI, qui sont diffusés sur les ondes de Radio-Canada<sup>62</sup>. La radio, que les aînés appellent encore la T.S.F. (télégraphie sans fil), « irradie » nouvelles et messages dûment soumis à la censure et à la propagande. Le discours officiel circule ainsi à l'abri de la critique. Mais une voix radiophonique s'impose bientôt comme crédible et sérieuse, celle du journaliste Louis Francoeur (1895-1941). Ayant fait des études à Paris, Francoeur possédait une connaissance intime

58. *Le Devoir*, 23 mai 1940, p. 12.

59. Selon PIERRE HÉBERT, en 1940, 70% des foyers québécois possèdent au moins un poste de radio, *op. cit.*, p. 130; sur les débuts de la radio et son influence sur la société québécoise voir les travaux d'Elzéar Lavoie et surtout ceux de Pierre Pagé.

60. « Hitler devant Napoléon », *L'Action catholique*, 28 juin 1940, p. 4.

61. JEAN-LOUIS GAGNON, *Les apostasies*. Tome II, *Les dangers de la vertu*, Montréal, La Presse, 1988, p. 60.

62. « Son Éminence, l'hon. A. Godbout et l'hon. Duplessis; à la radio », *L'Action catholique*, 6 juin 1940, p. 3.



de la politique européenne de l'entre-deux-guerres et il savait communiquer avec talent et érudition son grand attachement pour la France. Avec son émission *La situation ce soir*, il informera quotidiennement les Québécois jusqu'à sa mort accidentelle survenue en juin 1941<sup>63</sup>.

Si on se presse autour des postes de radio, on lit aussi les journaux plus que jamais. Un témoin de Québec, Jacques Castonguay, raconte dans ses souvenirs qu'au début de la guerre, tant dans la Haute-ville que dans la Basse-ville: « Les camelots n'avaient plus à s'époumoner pour arriver à vendre leurs journaux aux passants. On les prenait littéralement d'assaut à la sortie des presses des quatre quotidiens de la ville<sup>64</sup>. » Détail confirmé par le chroniqueur Turgeon, alias « Oncle Gaspard »: « À midi, à deux heures, à cinq heures, quand les petits vendeurs de journaux crient leur marchandise, les bureaux se vident comme par enchantement. Jusqu'à la gentille sténo qui trouve trois sous [...] pour les offrir humblement au camelot<sup>65</sup>. »

Mais la presse aussi reflète la censure et demeure presque indûment optimiste en ce catastrophique printemps 1940. Le 3 juin, *La Presse* publie des photos de l'évacuation dramatique de Dunkerque avec le titre étonnant: « On recule pour mieux sauter<sup>66</sup> ». Les grands titres des jours suivants pourraient facilement laisser croire au lecteur pressé qu'une victoire alliée est à portée de main: « Les Allemands pris dans un guêpier » (6 juin), « L'offensive nazie perd de sa force » (7 juin), « Le succès revient graduellement aux alliés » (8 juin). Après le 10 juin, avec la déclaration de guerre de l'Italie à la France déjà terrassée, il devient inutile de maquiller la vérité, on écrit malgré tout: « Espoir: l'ennemi peut être épuisé » (10 juin) et, le 13 juin, la veille de l'entrée des Allemands à Paris, *La Presse* titre: « L'armée française réalise la plus glorieuse défense de son histoire ». La censure doit pourtant céder devant la vérité des faits et le premier quotidien français de Montréal utilise ses caractères de bois<sup>67</sup> pour titrer le 14 juin: « Les Allemands à Paris! ».

63. Les textes des conférences de LOUIS FRANCOEUR ont été publiés en 11 fascicules au cours de l'année 1941 sous le titre *La situation ce soir*. Voir ELZÉAR LAVOIE, « *La situation ce soir*, essais de Louis Francoeur », dans MAURICE LEMIRE et al., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III, 1940-1959, Montréal, Fides, 1982, p. 914-917.

64. JACQUES CASTONGUAY, *C'était la guerre à Québec, 1939-1945*, Montréal, Art global, 2003, p. 16; pour un panorama de la presse québécoise au début du conflit, voir GUY MASSICOTTE, « Les éditorialistes canadiens-français et les origines de la Seconde Guerre mondiale », *Recherches sociographiques*, XVII, 2, (mai-août 1976), p. 139-165.

65. « Hitler devant Napoléon », *loc. cit.*,

66. *La Presse*, 3 juin 1940, p. 16.

67. Pour les nouvelles capitales que l'on titrait à la une en caractère d'affiches, les journaux utilisaient encore exceptionnellement des planches d'impression avec des caractères en bois. Chez les anciens journalistes, l'expression « sortir des caractères de bois », signifiait titrer une nouvelle historique de la plus haute importance.



Au Québec, le malheur qui frappe la France atteint des racines profondes de l'émotivité et de la mémoire collective. Jusqu'aux derniers jours de cette bataille de France, on ne croyait pas possible une capitulation et l'élan de sympathie prend une dimension particulière. Les Québécois avaient été très touchés par le cruel destin de la Pologne, un pays catholique envahi dès septembre 1939; l'on était solidaire de la Belgique écrasée en quelques jours; la reine de Hollande, Wilhelmine, sera cordialement accueillie au Canada avec sa famille. Mais le sort de ces peuples victimes des nazis ne soulève pas autant de chagrin et d'émotion que celui de la France.

Le choc est ressenti au Québec plus brutalement qu'ailleurs et des observateurs attentifs le notent. Le jeune André Laurendeau avait étudié à Paris et, selon le mot de Victor Hugo, étudier à Paris, c'est naître à Paris. Pour lui, Paris est une ville connue, habitée et aimée. Le destin frappait non seulement un pays sur la carte du monde, mais aussi des noms et des visages amis. Il est donc personnellement touché, mais il constate avec surprise que sa douleur est partagée et palpable dans la ville.

Ce qui m'a le plus étonné alors, écrit-il, c'est la douleur morne des foules montréalaises. Je ne croyais pas que, pour elles, la France eût cette réalité. Or, durant quelques jours, quelques semaines, elles eurent l'air de porter le deuil. Elles étaient atteintes. Elles éprouvaient de la peine, de la déception, peut-être un peu de honte: car le nom français, dont elles se sentaient solidaires, était ébranlé. Plus tard elles entendraient parler des faiblesses et des fautes de la France; ce qui domina en juin, ce fut la conscience de sa détresse<sup>69</sup>.

La diplomate et chercheuse new-yorkaise Elizabeth Howard Armstrong est étonnée que cette nouvelle soit à ce point ressentie au sein d'une population séparée de la France depuis si longtemps et que son clergé a bien souvent nourri de mises en garde contre cette France révolutionnaire et impie. Elle constate que ce sentiment est largement partagé et qu'il surprend les Québécois eux-mêmes:

Comme le reste du Canada, les Canadiens français ont suivi la désastreuse campagne de juin 1940 avec de l'espoir mêlé de crainte. Lorsque la France s'est effondrée et a capitulé, le monde des Canadiens français a vraiment basculé. Le fait que leur ancienne patrie, le berceau de leur civilisation, se trouve sans défense au pied du nouveau maître de l'Europe a beaucoup secoué tous les Québécois. Il peut sembler étonnant que les Canadiens français, qui sont coupés physiquement de la France depuis 175 ans et moralement séparés de leur mère patrie par l'énorme gouffre creusé par la Révolution française et l'anticléricisme de la Troisième République, réalités qu'ils ont en horreur, soient si profondément touchés par la chute de la

69. A. LAURENDEAU, *op. cit.* p. 54-55.

France. Les Canadiens français ont eux-mêmes été surpris de la profondeur et de l'envergure de leurs sentiments. Bon nombre d'entre eux ont dit ouvertement qu'ils ne savaient pas à quel point la France comptait pour eux jusqu'à ce qu'ils assistent à sa défaite et à son humiliation. [...]

Ce profond sentiment de sympathie et de chagrin pour la France n'était pas limité à un petit groupe de Canadiens français. Il était partagé par les Canadiens français de tout type, quelles que soient leurs différences sur le plan social ou politique, et de toutes les régions du pays. Chose intéressante, l'universalité de cette sympathie pour la France s'est manifesté tant dans la presse provinciale que dans les quotidiens du Grand Québec et du Grand Montréal<sup>70</sup>.

Jean-Louis Gagnon, rédacteur de *l'Événement-Journal* à Québec et qui pratiquera son métier en Afrique occidentale pendant la guerre, écrit dans ses mémoires : « Pour tous, ce fut un drame d'autant plus ressenti qu'il était difficile d'en comprendre les raisons sur-le-champ. Les malheurs de la France, de toute façon, nous touchaient plus profondément que l'arithmétique des responsabilités<sup>71</sup>. »

Tout se passe comme si la capitulation de la France soudaine et inattendue réveillait chez les Canadiens français le souvenir d'une autre défaite survenue 180 ans plus tôt et qui marqua leur histoire. Des réminiscences entrelacées de l'histoire de l'ancienne et de la nouvelle France accompagnent les tristes réflexions de ces jours sombres. Le souvenir de Jeanne d'Arc se mêle à celui de Jacques Cartier et de Champlain, et saint Louis rejoint Maisonneuve et les martyrs canadiens. Un père franciscain évoque « la vieille France, celle que nous avons connue sur les genoux de nos mamans, à travers les vieilles chansons de chez nous qui ont bercé notre enfance<sup>72</sup> ».

70. ELIZABETH H. ARMSTRONG, « L'opinion des Canadiens français sur la guerre. Janvier 1940 – juin 1941 », dans : *La presse canadienne et la Deuxième guerre mondiale. Recueil de textes*. Ottawa, Défense nationale, 1997, p. 59-60. La version originale de ce texte fut publiée dans *French Canadian Opinion on the War. January 1940 – June 1941*, Toronto, The Ryerson Press, 1941, p. 8. Elizabeth H. Armstrong (1898-1957) a fait des recherches sur les peuples sous occupation. Elle s'est intéressée à la question de la conscription et la société canadienne-française. Sur l'opinion des Canadiens français en 1941 et en 1942, au moment du plébiscite sur la conscription, on consultera : WILFRID SANDERS, *Jack & Jacques. A scientific approach to the study of French and non-French thought in Canada*, Toronto, The Ryerson Press, 1943, 46 p. ; également publié en français sous le titre : *Jack et Jacques. L'opinion publique au Canada pendant la Deuxième guerre mondiale*, Montréal, Comeau et Nadeau, 1996, 97 p.

71. J.-L. GAGNON, *Les apostasies...*, *op. cit.*, p. 60.

72. JEAN-CHARLES FORTIN, o.f.m., « À l'école de la France », *La Revue franciscaine*, 56, 11, (novembre 1940), p. 481. Ce texte, qui est de l'automne 1940, est un plaidoyer en faveur du maréchal Pétain, donc déjà clair sur l'engagement de l'auteur en faveur de Vichy, mais ses remarques sur la « triste nouvelle » de la défaite de juin semblent bien traduire l'émotion que l'auteur a ressentie lorsque la France a capitulé.

Le 18 juin, Louis-Philippe Roy ouvre son éditorial de *L'Action* par ces mots : « Quelle triste journée que celle d'hier »<sup>73</sup>. Il revient sur ce thème une semaine plus tard en écrivant : « La France est en deuil » et « bien des yeux ont pleuré depuis le début de cette tragédie »<sup>74</sup>. Dans *Le Devoir*, Omer Héroux écrit :

Nous n'avons pas à dire – tout le monde le devine – à quel point se sentent atteints des hommes qui n'étaient pas simplement des alliés de la France, mais qui restent des cohéritiers de son histoire, de ses traditions, de tout ce qui, par delà les divergences et les séparations politiques, crée entre les hommes de sang français une communauté spirituelle<sup>75</sup>.

À l'Assemblée législative plusieurs banquettes restent vides à la séance du lundi 17 juin ; seulement 41 députés sur 85 sont présents. Alexis Gagnon, du *Devoir*, rapporte que la Chambre est « nerveuse et bouleversée » et que les députés « apportent une attention distraite » à l'ordre du jour<sup>76</sup>. Le député de Deux-Montagnes, J.-Paul Sauvé, qui sera, en 1944, combattant sur les plages de Normandie et, plus tard, premier ministre du Québec, déclare qu'en ce jour de défaite, « tous les cœurs saignent des blessures de la France. [...] Les nouvelles de ce matin nous atterrent tous »<sup>77</sup>.

Au palais de justice de Joliette, Georges-Émile Lapalme voit des juges et des collègues juristes fondre en larmes en apprenant la nouvelle de la capitulation<sup>78</sup>. Au sujet de ces événements, Jean-Louis Gagnon écrit :

Déjà l'univers allait mettre ses vêtements de deuil ; dans les villages éloignés du Québec, quelques paysans, le cœur gros et avec la douceur qu'on prend pour parler d'une morte adorée, s'en allaient voir leur curé, donnaient rapidement un billet de cinq dollars et disaient sans attendre la réponse : « Vous chanterez une grand'messe pour la France ». Ce jour-là, 18 juin 1940, nous avons tous pleuré comme des enfants<sup>79</sup>.

Il ajoute que, pourtant, ce même jour, une voix s'est levée à Londres pour renouer « le fil d'or de l'honneur français »<sup>80</sup>. Mais en ces jours tragiques, l'espoir d'une victoire est bien mince.

Dans son roman *Les Plouffé*, Roger Lemelin, évoque la douleur de la blessure ressentie jusque dans les milieux populaires de la Basse-ville de Québec :

73. « Que Dieu sauve la France ! », *L'Action catholique*, 18 juin 1940, p. 4.

74. « La France en deuil », *L'Action catholique*, 25 juin 1940, p. 4.

75. « Devant la tragédie », *Le Devoir*, 17 juin 1940, p. 1.

76. *Le Devoir*, 18 juin 1940, p. 6.

77. Québec, *Débats de l'Assemblée législative*, séance du 17 juin 1940.

78. G.-É. LAPALME, *op. cit.* p. 271.

79. J.-L. GAGNON, *Vent du large*, Montréal, Parizeau, 1945, p. 178.

80. *Ibid.* p. 179



La chute de la France [...] avait éteint les volontés. Le « Paris capitule! » des radios tragiques avait semé un deuil profond, mystérieux, dans le cœur de tous. Des femmes du peuple comme Joséphine, qui ne connaissaient de la France que la langue et les chansonnettes, avaient pleuré sans savoir pourquoi. Les larmes venaient de très loin dans leur tête. Les hommes s'étaient tus et, les mâchoires crispées, s'étaient mis à détester féroce­ment les nazis<sup>81</sup>.

La jeune Simone Routier est à Angoulême au milieu des réfugiés lorsqu'elle apprend la chute de Paris, « la seconde patrie de tout être pensant qu'une science ou un art agite »<sup>82</sup>, écrit-elle. Elle partage la « consternation profonde » des Parisiens et elle se demande ce que « les Canadiens et le monde entier [ont] ressenti à cette capitulation de la Ville-Lumière. [...] La France, la fière et chère France, écrit-elle, notre mère tant aimée, ne devra-t-elle pas s'humilier, demander grâce<sup>83</sup>? »

Non seulement le Canada français était-il attristé, mais il partageait la honte et l'humiliation de la France. Le poète Gaston Miron a raconté en 1994 au cinéaste André Gladu son souvenir de cette journée :

En 1940, je venais tout juste d'avoir 12 ans. Un souvenir m'a marqué. J'écoutais la radio. Tout à coup, le téléphone sonne et mon père [répond] :

- Oui? ... Qu'est-ce que tu dis?... Répète...

La conversation s'est terminée. Il a raccroché et il a dit : « La France est tombée! » Et c'est la première fois de ma vie que j'ai vu pleurer mon père... deux grosses larmes... Et il a ajouté cette phrase énigmatique pour moi à l'époque, mais que j'ai comprise par la suite : « Les Anglais vont encore nous mépriser plus ». J'ai compris par la suite. Parce que, pendant la guerre, on nous disait : « Voyez, les Français ont capitulé... C'est des ceci! C'est des cela! Regardez l'Angleterre, elle! C'est à cause des Anglais qu'on se tient! »<sup>84</sup>.

Ce sentiment de mépris que ressent le père de Gaston Miron, modeste menuisier de Sainte-Agathe-des-Monts, son représentant au Parlement fédéral, Lionel Bertrand, le ressent de même. Il écrit dans ses mémoires :

81. ROGER LEMELIN, *Les Plouffe*, (roman), Montréal, Cercle du livre de France, 1968 (c. 1948), p. 379-380. Dans la version cinématographique de ce roman tournée par GILLES CARLE en 1981, cette scène est rendue par un groupe de quelques femmes se rendant avec tristesse et respect chez Madame Boucher, une voisine d'origine française vivant à Québec, pour lui offrir leurs sympathies.

82. S. ROUTIER, *op. cit.*, p. 128-129.

83. *Ibid.*, p. 122.

84. Témoignage de GASTON MIRON cité dans, *Gaston Miron, les outils du poète*, film documentaire, ANDRÉ GLADU, 52 min., Montréal, Productions du lundi matin, 1994.

La France avait capitulé. Pour nous députés de langue française, cette capitulation était douloureuse. Nous nous sentions humiliés et les députés anglophones semblaient nous narguer en disant : « Si l'Angleterre est envahie, qu'est-ce qui arrive ? Il faut donc nous défendre et en prendre les moyens... »<sup>85</sup>.

### *Dies irae*

Pour l'Église, la guerre est une manifestation de la colère divine qui s'abat sur ses enfants impies. Le 18 mai, une semaine après le début de l'invasion, le cardinal Villeneuve écrit à son clergé diocésain :

Les événements tragiques qui se déroulent en Europe et qui semblent s'aggraver chaque jour, m'inspirent de vous inviter à exhorter vos fidèles à se bien rendre compte de leur devoir de charité surnaturelle envers tant de victimes des malheurs de la guerre la plus horrible qu'on ait connue, et de la persécution inique qui s'exerce contre les chrétiens et même contre les simples croyants. On frémit à la pensée que des épreuves pareilles puissent traverser les mers et affliger notre continent. Mais qui sait si les péchés des peuples d'Amérique n'ont point provoqué comme ceux des peuples d'Europe la colère divine. Qu'on songe à tant d'immoralités, d'injustices, d'irréligion et de blasphèmes qui offensent chaque jour la Majesté divine parmi nous<sup>86</sup>.

Les premiers désastres militaires sont l'occasion de pointer un doigt accusateur vers les socialistes et les communistes. *L'Action catholique* écrit quelques jours plus tard :

Plus d'un ami de la France attristé par ses malheurs, s'en va répétant : Hélas ! Les Français ne l'ont pas volé. Ils récoltent les fruits du Front Populaire. Ah ! ce gouvernement Blum, de quels méfaits n'est-il pas responsable ? Ne sont-ce pas les communistes alliés aux socialistes qui ont torpillé le réarmement français, tout particulièrement l'aviation ? Qui sait si des traîtres, produits des cellules bolchevistes, ne sont pas encore à l'œuvre au sein de l'armée ? La leçon servira-t-elle au Canada ? Verrons-nous bientôt la suppression légale du Parti communiste canadien<sup>87</sup> ?

Si communistes et socialistes sont tenus responsables des malheurs de la France, on n'oublie pas d'accuser du même souffle le vieil adversaire franc-maçon. Voilà, pour le clergé catholique, une autre des causes agissantes de la défaite française qui menace aussi le Canada. Le père Léonce Grenier, bénédictin, soutient

85. L. BERTRAND, *op. cit.* p. 83.

86. J.-M.-R. CARD. VILLENEUVE, « Circulaire de Son Éminence au clergé diocésain », *L'Action catholique*, 20 mai 1940, p. 4.

87. « Un désastre, avoue Reynaud », *L'Action catholique*, 22 mai 1940, p. 4

avec assurance que « le cancer de la France [est] la franc-maçonnerie<sup>88</sup> », et Louis-Philippe Roy qualifie les francs-maçons de « démolisseurs invisibles<sup>89</sup> ». Quelques mois plus tard, le jésuite Louis-C. de Léry accusera à son tour la franc-maçonnerie « spéculative, naturaliste et athée » avec son penchant « gauchiste » d'avoir contribué au « tragique dénouement » de juin 1940<sup>90</sup>. *Le Semaine religieuse de Québec* publie des « Litanies à tous les saints de France » qui reprend l'antienne : « Seigneur, voyez la France, la fille aînée de l'Église, abattue par les francs-maçons, déchirée par les hordes barbares, voyez comme elle lave ses fautes dans les larmes et dans le sang<sup>91</sup>. » Les Français sont coupables de fautes contre Dieu, l'Église et la famille, c'est « la raison pour laquelle tant d'épreuves fondent sur eux<sup>92</sup> ».

Les vieux discours puritains sont actualisés pour associer les reculs de la morale sexuelle aux malheurs présents : « Les avortements, la contraception, le nudisme, la pornographie et la débauche ont déclenché, lit-on encore dans *L'Action catholique*, un nouveau déluge biblique, mais cette fois un déluge de fer et de feu<sup>93</sup>. » Le malheur de la France est un avertissement pour la famille canadienne : « ce terrible mal de l'égoïsme jouisseur conduit les nations à la mort. L'expérience de la France en est la preuve », écrit un ecclésiastique<sup>94</sup>. La France, écrit un autre, « nous a donné le triste spectacle d'une famille squelettique n'ayant plus de la famille que le nom. Actuellement, elle paie très cher sa faute<sup>95</sup> ».

Craignant sans doute une dérive de ce discours vindicatif et, somme toute, assez éloigné d'une vraie pensée chrétienne, le quotidien catholique de la capitale met en garde ceux qui seraient tentés de se désolidariser de la mère patrie : « Si éprouvée que soit la France, ce n'est tout de même pas une raison pour l'accabler à l'avantage de l'Allemagne<sup>96</sup>. »

Ce discours catholique, largement relayé au Québec par les soins du clergé, circule aussi en France, il sera même l'une des bases de la révolution nationale bientôt lancée par le gouvernement de Vichy. En France, quelques esprits avisés

88. *L'Action catholique*, 20 juillet 1940, p. 4

89. *Ibid.*

90. LOUIS-C. DE LÉRY, « La franc-maçonnerie et l'effondrement de la France », *Relations*, 1, 2, (février 1941), p. 37-39.

91. « Litanies à tous les saints de France. Appel à la miséricorde pour échapper au désespoir et aux blasphèmes », *La Semaine religieuse de Québec*, 52, 43, (27 juin 1940), p. 689.

92. « ...et Dieu donnera la victoire », *L'Action catholique*, 27 mai 1940, p. 4.

93. *L'Action catholique*, 22 mai 1940, p. 4.

94. JEAN-CHARLES FORTIN o.f.m., « À l'école de la France », *loc. cit.* p. 483.

95. BERNARDIN VERVILLE o.f.m., « La famille canadienne en péril », *La Revue franciscaine*, 56, 11, (novembre 1940), p. 486.

96. *L'Action catholique*, 22 mai 1940, p. 4.



comprennent vite la faiblesse étriquée de cette analyse moralisatrice et ses conséquences néfastes. Leurs témoignages atteignent le Québec dans les semaines et les mois qui suivent. Le philosophe Jacques Maritain, qui jouit d'une grande audience au Québec, publie dans la *Revue dominicaine* une intéressante analyse de la débâcle de mai et juin 40, où il écrit :

Il est parfaitement déraisonnable de chercher la raison propre et décisive de cette défaite dans les péchés des Français, alors que les péchés de leurs vainqueurs crient contre le ciel. Quelques fautes que la France ait à se reprocher, elle était restée fidèle aux valeurs de l'esprit, au sens de ce qui est vrai, de ce qui est libre, et de ce qui est humblement généreux dans la vie quotidienne. Elle était la réserve de la spiritualité pour les nations du monde, la terre par excellence de la chrétienté. [...] Le peuple français était *politiquement* démoralisé, il n'était pas *moralement* démoralisé<sup>97</sup>.

Dans *La Relève*, publiée à Montréal par Robert Charbonneau et Paul Beaulieu, Emmanuel Mounier, un autre philosophe apprécié au Québec, publie également un texte sur les causes des malheurs de la France où il ignore toute référence à une supposée décadence morale du peuple français. Cette défaite, selon Mounier, est essentiellement militaire, politique et idéologique<sup>98</sup>.

À Londres, sur les ondes de la BBC, le général de Gaulle va à son tour stigmatiser cette attitude dans son discours du 13 juillet 1940 :

[Nous ne devons pas] nous ensevelir dans la résignation. Cet excès de douleur et cet abandon feraient le jeu de nos ennemis. Le slogan d'une France pécheresse justement punie de ses fautes et qui court expiation, voilà qui convient tout à fait à nos vainqueurs du moment ; voilà qui répond trop bien aux remords ou aux intérêts de ceux qui ont capitulé. Certes un jour la France libérée punira les responsables et les artisans de sa servitude<sup>99</sup>.

## Les vengeances provincialistes

Au Québec, ce discours sur une France supposément punie par Dieu donne un sens providentiel au malheur et rejoint une religion populaire habituée à associer la souffrance quotidienne au salut et à la rédemption. Voilà pourquoi le clergé l'exploite abondamment à des fins locales de vertus pastorales.

Parallèlement, le Québec invente un autre discours qui se répand dans les milieux où est entretenu un nationalisme étroit d'horizon. On s'y console assez

97. JACQUES MARITAIN, *Revue dominicaine*, janvier 1941, p. 10-11.

98. EMMANUEL MOUNIER, « Lettre de France », *La Relève*, 4, 5<sup>e</sup> série, (décembre 1940), p. 97-104.

99. CHARLES DE GAULLE, *Discours à la radio de Londres*, 13 juillet 1940, cité par H. AMOUROUX, « Les 14 juillet de l'occupation », dans *Les Français sous l'occupation*, Paris, cassettes Radio-France, 1979, 21 audiocassettes.

vite de la capitulation de la France devant l'Allemagne nazie. Il s'agit d'une désolante nouvelle, mais certains passent vite de la tristesse à une joie morose. Il se disent : « Après tout, tant mieux, parce qu'à présent se sont les Anglais, qui vont, à leur tour, goûter la médecine d'Hitler ». Georges-Émile Lapalme rencontre cette attitude au palais de justice de Joliette : « Peu après, je rencontrai un ami qui, souriant, m'expliquait les choses : "Maintenant, tu vas voir, les maudits Anglais demander la paix dès qu'il recevront une bombe sur la tête. Ils vont y goûter."<sup>100</sup>. » De son côté, Jean-Louis Gagnon croise aussi de ces « nationalistes [qui] souhaitent la défaite des Britanniques, mais [qui] n'osent le crier sur les toits, et deviennent des pétainistes de circonstance<sup>101</sup> ».

Ceux-là tiennent ce langage discrètement, en privé, à l'abri des censeurs, il est donc difficile d'évaluer l'ampleur réelle de ces opinions au sein de la population. Ces gens n'ont d'ailleurs pas la moindre idée de ce que représenterait une victoire du nazisme en Europe et dans le monde. Ils ne souhaitent une victoire de l'Allemagne que dans une étroite optique de revanche historique, y voyant une calamité qui accablerait l'Angleterre et soulagerait un moment leurs propres impuissances. S'ils en avaient eu les moyens, ils auraient pu être réceptifs au message diffusé sur ondes courtes par Berlin le 23 juin 1940 et destiné aux Canadiens français, les invitant à s'insurger contre l'Angleterre pour obtenir l'indépendance et entrer dans « l'union douanière » d'une Europe nazie<sup>102</sup>.

Avant même que la France ne capitule, de telles opinions circulent et sont connues. Ernest Lapointe, à Ottawa, met en garde ceux qui favorisent une politique du pire en croyant qu'elle apporterait au Canada français une plus grande autonomie, alors qu'une telle politique, dit-il, menacerait « notre caractère ethnique, notre mentalité, notre liberté et notre foi<sup>103</sup> ».

## Le bouleversement intime

Au-delà des leçons de morale du clergé et des visions étroites de quelques soi-disant patriotes, la réaction d'une très large majorité de Québécois est d'un tout autre ordre. Elle les appelle à analyser et à comprendre le sens réel de leur attachement envers la France, non seulement leur sympathie envers le peuple de 1940 accablé des malheurs de l'invasion, mais aussi envers la France culturelle, symbole de rayonnement et de liberté pour le monde entier.

100. G.-É. LAPALME, *Le bruit des choses...*, *op. cit.* p. 271.

101. J.-L. GAGNON, *Les apostasies...*, *op. cit.*, p. 61.

102. YVES LAVERTU, *Jean-Charles Harvey, le combattant*, Montréal, Boréal, 2000, p. 187.

103. « Tous pour la victoire! Message de M. Ernest Lapointe », *Le Devoir*, 14 juin 1940, p. 7.

La capitulation française est en effet un terrible malheur, car la France est porteuse d'une grande civilisation à laquelle appartiennent et participent les Québécois et tous les francophones du Canada et de l'Amérique. Une conquête militaire n'atteint pas uniquement les généraux et les politiciens, elle met en péril la culture et le génie créateur d'un peuple. Si la France fléchit sous les coups d'un occupant brutal, si sa culture s'étiolé, son malheur privera l'humanité en général et le Québec en particulier d'un apport nécessaire, voire vital. Chacun appelle donc de ses vœux un relèvement de la patrie française.

À Trois-Rivières, le journaliste Clément Marchand publie en éditorial du *Bien public* un texte senti et plein d'espoir qu'il intitule « La France éternelle » :

La France dure est subjuguée. Elle le demeurera peut-être pour un temps indéfini. Mais, industrielle comme elle l'est, elle ne sera pas longue à se ressaisir. Même si elle devait subir le même sort que la Pologne crucifiée, son esprit ni son âme ne sauraient mourir. Hitler peut contraindre la France physique mais non la France intellectuelle dont la pensée ne peut cesser de projeter un prodigieux éclairage sur le reste du monde.

Berlin ne supplantera jamais Paris. L'atmosphère d'une ville, son passé, sa gloire, son prestige intellectuel, voilà à quoi se butte le vieux rêve allemand de domination mondiale. On conquiert le monde par les armes mais on domine par l'esprit. Et c'est cette imprenable raison qui échappera toujours au führer assassin des femmes et des enfants. On vole des champs, des maisons, des manufactures ; on ne vole pas la flamme, ni la tradition profonde. Ce sera la pénible faiblesse des régimes de la force de courir inlassablement après l'esprit sans pouvoir jamais l'attraper.

La pensée d'un Pascal, le lyrisme d'un Racine, le flot d'images d'un Rimbaud, la saint emportement d'un Bloy, la philosophie sereine d'un Maritain continueront à inspirer la joie de vivre et l'espoir aux générations futures, bien longtemps après que la croix gammée aura été définitivement enterrée. La France, c'est la jeunesse du monde<sup>104</sup>.

Simone Routier écrit dans son journal : « La France divisée a perdu la victoire. Le moment est venu pour ceux qui l'aiment de ne pas l'accabler, mais de comprendre sa peine et de l'aimer à la mesure de son malheur<sup>105</sup>. » Et elle puise dans *Le Travailleur*, le journal des Franco-américains de Worcester (Mass.) cette réflexion de H.-M.-A. Morin : « La France ne peut mourir, elle a trop d'emprise sur tout l'univers pour s'éteindre ainsi. Le sang de ses fils, morts au champ d'honneur, de ses martyrs, de tous ses saints, qui ont tant fait pour la civilisation

104. CLÉMENT MARCHAND, « La France éternelle », *Le Bien public*, 20 juin 1940, p. 4.

105. S. ROUTIER, *op. cit.*, p. 151.

chrétienne, Non! Cela ne peut arriver, à moins que Dieu ayant décrété l'extermination du genre humain, commence par lui arracher le cœur<sup>106</sup>. » Elle cite aussi un poème de H. I. Philips traduit en français :

[...] La France est vaincue?  
Peut-on vaincre la beauté ou le soleil?  
Peut-on dompter l'honneur ou la foi?  
Peut-on écraser l'âme? [...]

La France pour toujours écrasée?...  
Peut-on broyer l'été? Ou les lois  
Qui dorent les feuilles de l'automne?  
Peut-on assombrir la clarté des étoiles?  
Et briser les images sur l'étang des bois? [...]<sup>107</sup>



« Hitler en France », caricature d'Albéric Bourgeois parue dans *La Presse* du 17 juin 1940.

106. Texte paru dans *Le Travailleur*, Worcester (Mass.), août 1940, cité par S. ROUTIER, *ibid.*, p. 151-152.

107. *Ibid.*

Ces témoignages émouvants accompagnent l'angoisse qui s'installe. Le journaliste Jean-Charles Harvey, homme de raison plus que d'émotions, est lui aussi bouleversé par l'événement. Alors en vacances de pêche au Saguenay avec quelques amis, il écoute néanmoins chaque soir les nouvelles à la radio. Un jour, au retour d'une excursion, il apprend par le gardien du lieu, lui aussi attristé, que la France a capitulé. Son biographe raconte que :

ce soir-là, un silence glacial règne dans le camp de pêche. Devant le feu de foyer, le journaliste retourne dans sa tête les répercussions de cet événement. Sans cesse il revient sur cette idée : plus que jamais la Grande-Bretagne devient un rempart pour le reste du monde. Quant à la France, sa première impression est qu'elle ne se relèvera jamais. Pour un moment, Jean-Charles cède au découragement. Paris, sa capitale intellectuelle, s'est éteinte<sup>108</sup>.

Plusieurs, comme Harvey, prennent conscience que le Québec sera privé de sa source culturelle pendant un temps indéfini. Cette carence de vie littéraire et intellectuelle pourrait réduire le Canada français à une anémie culturelle chronique. Faisant le bilan de cette perte, le journaliste et écrivain Roger Duhamel écrit :

Privés de notre unique source de ravitaillement, abandonnés à nos moyens propres, il est à peine exagéré de comparer cette situation à celle de 1760. [...] Le problème le plus important reste donc celui du livre français contemporain. Il y aura toujours moyen de réimprimer les classiques, tandis que la rupture actuelle nous prive du contact fréquent, irremplaçable, des écrivains, des écoles littéraires de la vie de l'esprit en France. Et cela pour nous, trop pauvres pour vivre sur notre propre fonds, est une catastrophe. Imaginez un instant la Normandie ou la Bretagne ou la Savoie subitement isolées. Le cas est le même pour nous, sauf qu'il est pire. En plus de ne pas être rattachés à la source, nous devons lutter constamment contre la pression du Sud<sup>109</sup>.

108. Y. LAVERTU, *Jean-Charles Harvey... op. cit.*, p. 186, récit basé sur des notes autobiographiques de J.-C. Harvey.

109. R. DUHAMEL, « Marges », *L'Action nationale*, XVI, 1, (juillet 1940), p. 63-65 ; Eugène L'Heureux a les mêmes inquiétudes : « Le ravitaillement intellectuel du peuple canadien » *L'Action catholique*, 17 juillet 1940, p. 4 ; Dès le mois de mai 1940, le dominicain Gérard Paré exprimait la crainte d'une défaite française et de ses conséquences sur le Canada français et sur le monde intellectuel : G. PARÉ o.p. « Le sens des faits », *La Revue dominicaine*, mai 1940, p. 309-313. On sait que l'anémie culturelle populaire si redoutée ne s'est pas produite. L'occupation allemande en France a donné au Québec une place importante dans le domaine de l'édition de langue française hors d'Europe. Plusieurs maisons d'édition sont apparues et des écrivains français en exil ont été publiés à Montréal, permettant aussi l'émergence de jeunes écrivains québécois. Après la guerre on assistera à un débat littéraire entre Français et Québécois, témoignant des engagements idéologiques et de l'évolution de la vie littéraire à cette époque. Sur ces questions voir J. MICHON (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX<sup>e</sup> siècle*. Vol. 2, *Le temps des éditeurs. 1940-1959*, Montréal, Fides, 2004, 538 p. et

Louis Francoeur, de Radio-Canada, associant à son tour les Québécois aux malheurs de la France, dira que cette année 1940 « aura été pour nous bien dure. Nous avons vu l'inimaginable. Les Boches à Paris; ils tiennent la France dans les fers. C'est pour eux la grande joie de réduire le pays de nos pères dans l'humiliation et dans l'esclavage<sup>110</sup> ».

### Assumer l'héritage : réflexions pour une fête nationale

La capitulation de la France coïncide presque avec la fête nationale des Canadiens français (24 juin). Comme pour marquer la tristesse du moment, le ciel est gris ce jour-là, mais rien n'est changé au programme des fêtes tenues à Montréal sous le thème des « Leçons d'énergie ». La Saint-Jean doit servir à relever le moral des populations et non à l'accabler de chagrin. Les messages adressés aux Québécois et aux francophones du Canada à cette occasion se veulent donc porteurs d'espoir.

Le premier ministre King publie un message spécial destiné aux Québécois pour leur dire que la France leur lègue une mission culturelle. Il écrit :

L'agonie de la France a porté les horreurs de la guerre jusque dans nos cœurs et jusque sur nos rives. Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises et son amour brûlant de la liberté. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté<sup>111</sup>.

De son côté, Adélar Godbout se fait plus elliptique. Il insiste sur la fierté nationale et sur la dualité linguistique et culturelle du Canada. Il affirme que c'est dans le respect de cette dualité que le Canada puise sa force et pourra bâtir son avenir. Il évoque aussi sa crainte que les événements de la guerre ne viennent briser l'alliance franco-anglaise qu'il juge importante pour le Québec :

Cette année, le 24 juin est un jour de réflexion particulièrement grave au Canada français. Nous avons le cœur lourd d'angoisse lorsque nous songeons aux douleurs

---

M. DUCROCQ-POIRIER, « *La France et nous*, essai de Robert Charbonneau », dans : M. LEMIRE et al., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome III, *op. cit.*, p. 409-413.

110. LOUIS FRANCOEUR, *La situation ce soir. Causeries présentées par Radio-Canada*, Montréal, R. Beaudry, 1941, no 1, causerie du 2 janvier 1941. p. 8.

111. « La France nous lègue sa mission culturelle », *La Presse*, 24 juin 1940, p. 3. Dans ses mémoires, Lionel Groulx salue le panache du message mais y voit « la part du factice et de l'intérêt politique » de celui qu'il appelle « le grand comédien du parlement fédéral ». *Mes mémoires*, tome IV, Montréal, Fides, 1973, p. 58; Maxime Raymond gardait la même réserve critique sur la sincérité du premier ministre canadien, parlant de « promesses sur promesses » suivies de « tromperies sur tromperies », *Politique en ligne droite*, Montréal, Éditions du Mont-Royal, 1943, p. 232-233.

de la France maternelle et aux périls qui menacent la communauté des nations britanniques dont nous constituons une partie intégrante. [...] En ce moment, toutes les forces vives de notre peuple s'extériorisent. Nous prenons une plus complète conscience de nos droits et de nos devoirs. Nos cœurs battent à l'unisson. Nous faisons retour vers le passé pour tirer de notre histoire les hautes et impérieuses leçons qu'elle offre à ceux qui veulent comprendre. Nous tâchons de percer la voile de l'avenir pour découvrir les secrets de notre destin.

Dès lors, il nous apparaît qu'il y a dans toute la trame de notre existence nationale une continuité qui, sans doute, dépend de nous, mais aussi est l'effet d'une particulière sollicitude de la Providence. [...] Le sang français en Amérique ne connaît pas de frontière. Il s'est répandu et il a été répandu sous tous les cieus et tous les climats pour le triomphe d'un idéal de paix. [...] Ce n'est pas le fanatisme ni l'égoïsme qui nous animent. Si nous entendons vivre de toute la puissance de notre volonté, nous voulons également que vivent les autres, de telle sorte que notre patriotisme ne puisse porter ombre à nos voisins.

Nos luttes pour la sauvegarde de notre âme, de nos institutions, de nos coutumes et de nos lois, de notre langue et de nos libertés, sont parallèles à celles que livrent les Canadiens anglais pour le maintien et l'intégrité de leurs plus nobles caractères distinctifs. Et ce sont ces deux courants, ces deux fleuves au cours rapide, qui donnent au Canada sa supériorité sur les pays où des races sont asservies à d'autres races et l'humanité frustrée de ses prérogatives dans l'avilissement né d'un totalitarisme barbare.

[...] La France et l'Angleterre avec le Canada et tous nos Alliés, représentent dans le monde la civilisation chrétienne. Si les deux mères patries allaient se diviser, la cause sacrée qu'elles défendent serait perdue d'avance. [...] <sup>112</sup>

L'appel des gouvernants à maintenir vivante en Amérique l'œuvre civilisatrice de la France est évidemment bien accueilli au Québec. Parmi d'autres, Laure Gaudreault, présidente de la Fédération catholique des institutrices rurales, déclare à Chicoutimi qu'il faut rendre à la Vieille France un peu des trésors d'honneur, de vaillance et de vertu, un peu de cette gloire qu'elle nous a elle-même donnée <sup>113</sup>.

---

112. ADÉLARD GODBOUT, « Message pour la fête nationale », *La Presse*, 22 juin 1940, p. 18, 30. Dans son éditorial du 24 juin, le quotidien *The Gazette*, de Montréal salue le patriotisme des Canadiens français et dit partager leur douleur devant les malheurs de la France, « Hearts are ladden with anguish in thinking of the afflictions of France ». Le journal anglophone commente également le message du premier ministre Godbout en le qualifiant de message digne et inspiré (lofty and inspiring message). « St. Jean Baptiste Day », *The Gazette*, 24 juin 1940, p. 8.

113. « À nous de poursuivre l'œuvre de la France », *La Presse*, 5 juillet 1940, p. 4.



Une solidarité avec la France s'exprime dans de nombreux textes. Sous le titre « Je me souviens », Laure C. Hurteau écrit dans *La Presse* :

Français, nous le sommes de cœur et d'esprit ; Français nous sommes restés par notre culture, notre langue et notre foi, et les événements qui bouleversent la malheureuse Europe, les souffrances de la France éprouvée et meurtrie, nous les ressentons comme nous sentons le besoin de crier à nos cousins de France : "Nous ne vous oublions pas"<sup>114</sup>.

Pour sa part, Lionel Groulx espère que les Québécois amorceront une réflexion à la lumière des événements européens. En 1940, Groulx est toujours le maître à penser d'une partie de la jeune génération. Au moment de l'armistice, il se trouve en Abitibi, à Rouyn, où il fait une conférence le jour de la fête nationale à l'invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste, mais il n'y parle pas de l'actualité mondiale<sup>115</sup>. Sur les événements de la guerre, l'historien demeure très discret, il ne s'épanche pas sur le sort de la mère patrie, non plus qu'il ne cherche à l'accabler comme d'autres membres du clergé. Quelques mois plus tard, il publie un texte dans *L'Action nationale* où il prend la mesure de l'événement. Il parle du « plus vaste cataclysme de l'Histoire du monde », un « craquement de l'univers<sup>116</sup> ». Il analyse les événements de 1940 du point de vue du peuple français d'Amérique qui portera une lourde hypothèque qui sera sans doute « foncièrement ruiné pour deux, trois générations » et il appelle « nos sursauts de conscience » au cœur de la tempête. Les réflexions de Groulx sur la France vaincue sont moins de l'ordre de l'apitoiement que l'occasion pour le Canada français d'une introspection qui pourra, espère-t-il, le pousser en avant<sup>117</sup>.

## Après le choc

Très rapidement, d'ailleurs, la censure de guerre intervient pour éviter d'épiloguer sur le sort de la France. La situation est délicate ; le Canada conserve

114. « Je me souviens », *La Presse*, 24 juin 1940, p. 6.

115. LIONEL GROULX, *Nos problèmes de vie. Conférence prononcée à l'occasion de la fête nationale organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Rouyn-Noranda, le 24 juin 1940*, Montréal, SSJB de Montréal, 1940, 16 p.

116. L. GROULX, « L'an 1940 », *L'Action nationale*, XVI, 1, (juillet 1940), p. 5-6.

117. L. GROULX, *Mes mémoires*, tome IV, *op. cit.*, p. 57-60. Plusieurs années plus tard, dans ses *Mémoires*, Lionel Groulx, oubliant le rôle du cardinal Villeneuve, considérera que, suite à la défaite française, les impérialistes et les politiciens ont fini par « vendre aux Canadiens français l'idée d'une participation à la mêlée européenne ». En 1940, dira-t-il, la guerre représentait pour les Canadiens français durement frappés par le chômage, une issue à la Crise économique et la jeunesse voyait dans la Guerre une aventure qui en plus nourrissait et habillait ceux qui s'engageaient.



encore un lien diplomatique avec le gouvernement Pétain, alors que la Grande-Bretagne rompt bien sûr le sien en accueillant le général de Gaulle et la France libre<sup>118</sup>. Mais aussi, l'on veut éviter une réaction défaitiste et démoralisante. Dans le même esprit, le cardinal Villeneuve invite ses prêtres à la « prudence et [à la] soumission » :

Dans les graves circonstances de l'heure. Nous croyons devoir rappeler aux prêtres [...] le devoir d'une parfaite sagesse en paroles et en actes. On ne devra donc parler, surtout en chaire, des tristes événements de la guerre que pour exciter les fidèles à la prière, à la pénitence et à l'abandon confiants aux vues de la Providence<sup>119</sup>.

Certains prêtres utilisent les métaphores bibliques pour évoquer l'épreuve du peuple français. L'abbé G. Panneton compare la France vaincue au peuple d'Israël souvent tombé sous le joug de ses ennemis, mais qui sera finalement libéré<sup>120</sup>. La censure de guerre limitant les expressions publiques d'opinion, est sans doute à la source de cette perception énoncée par Mason Wade, que la défaite de la France n'a pas vraiment touché les Québécois et que la nouvelle est tombée dans l'indifférence populaire.

Après les premières heures, les premiers jours, les réactions se décantent et se partagent, dans certains cas s'enracinent ou se cristallisent, dans d'autres cas évoluent au fil des réflexions et des événements. Les témoignages des années de guerre sont nombreux, ils doivent être décodés et analysés à la lumière des idéologies et de la propagande de guerre. Après juin 1940, il semble clair que les Québécois prennent davantage conscience de la menace nazie qui pèse réellement sur eux et que le Canada pourrait constituer la cible américaine du Reich<sup>121</sup>. La capitulation française rend soudain la guerre plus proche des rives du Saint-Laurent. Elle encourage plusieurs à l'enrôlement militaire et d'autres à la prière.

L'atmosphère tragique conforte en effet le clergé dans son discours rigoriste et expiatoire. Processions et prières se multiplient. Pour l'Église, l'heure est à la méditation et aux œuvres de miséricorde. Le 22 juin, en soirée, 10 000 hommes marchent de Québec au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, soit 38 km, « dans

---

118. Le 4 juillet, l'attaque de l'aviation britannique contre la flotte française à Mers el-Kébir consacre cette rupture et fait gravement monter les tensions entre les deux anciens alliés. Elle oblige d'ailleurs le général de Gaulle à condamner cette action de guerre, même si celle-ci cherchait à éviter que la flotte ne tombe entre les mains de l'ennemi.

119. J.-M.-R. CARD. VILLENEUVE, « Prudence et soumission », *La Semaine religieuse de Québec*, 52, 44, (4 juillet 1940), p. 691. Le communiqué est daté du 26 juin 1940.

120. GEORGES PANNETON, « Imploration pour la France et la chrétienté », *La Semaine religieuse de Québec*, 52, 43, (27 juin 1940), p. 677-678.

121. J.-Y. GRAVEL, « Le Québec militaire. 1939-1945 », dans : J.-Y. GRAVEL, *Le Québec et la guerre*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1974, p. 84.

le but d'obtenir du ciel la cessation du terrible fléau de la guerre<sup>122</sup>». Le cardinal Villeneuve ordonne aux fidèles catholiques un jeûne complet au pain et à l'eau et des prières dans les églises pour le 19 juillet. Il demande aussi que tous les vendredis, tant que durera la guerre, les catholiques dépassent le simple devoir d'abstinence de viandes, mais qu'ils s'astreignent aussi à un jeûne sévère. Il écrit à ce propos : « Si l'on cherche, en effet, la racine des maux qui frappent en ce moment l'humanité, c'est bien dans la corruption de l'esprit et du cœur, dans l'oubli de Dieu et la jouissance de la chair que l'on peut la découvrir<sup>123</sup>. »

### L'appel aux Canadiens français

Il est vrai qu'à l'été 1940, nombreux sont les Canadiens français qui voient dans le maréchal Pétain le sauveur de la France et qui ne saluent pas d'emblée la courageuse initiative du général de Gaulle. *La Presse* souligne d'ailleurs que le général est « répudié » par le gouvernement français<sup>124</sup>. Quelques-uns, dont Georges-Émile Lapalme, Jean-Louis Gagnon et Jean-Charles Harvey, vont tout de même marquer aussitôt leur adhésion à l'appel de ce général encore inconnu et qui, « seul et démuné de tout », a voulu « ramasser le tronçon du glaive » et continuer le combat. La France libre reçoit d'ailleurs l'appui officiel du Canada comme de la Grande-Bretagne.

Le 1<sup>er</sup> août, le général de Gaulle adresse un appel aux Canadiens français qui, selon Éric Amyot, fut reçu avec tiédeur<sup>125</sup>. Charles de Gaulle y révèle cependant déjà une très bonne connaissance de l'histoire et de la situation des Canadiens de langue française, de leurs sentiments et de leurs réserves face à la participation à une guerre encore européenne. Il admet les fautes de la France, se souvient des sacrifices déjà consentis pour elle en 1914-1918. Avec les mots vibrants et sonores qu'il savait admirablement manier, il déclare :

Je sais que personne au monde ne peut comprendre la chose française mieux que les Canadiens français. [...] Maintenant, la France est à reconquérir. Après quoi, elle sera à refaire et c'est pourquoi l'âme de la France cherche et appelle à travers l'univers ceux qui savent ce qu'elle est, ce qu'elle veut, tout ce que, siècle après siècle, elle a su faire pour les autres. L'âme de la France cherche et appelle au secours à vous, Canadiens français.

Votre secours, elle le cherche et l'appelle, parce qu'elle sait qui vous êtes. Elle sait quel élément vous formez dans le pays, dans le peuple, dans l'État auquel vous

122. *La Semaine religieuse de Québec*, 52, 43, (27 juin 1940), p. 691.

123. *La Semaine religieuse de Québec*, 52, 46, (18 juillet 1940), p. 722-724.

124. *La Presse*, 20 juin 1940, p. 14.

125. É. AMYOT, *op. cit.* p. 42. Cet appel fut diffusé à la radio le 2 août.

appartenez. Dans ce pays, dans ce peuple, dans cet État qui monte, elle connaît tout ce qu'il y a de puissance et d'espérance. [...] Elle trouve dans votre exemple de quoi ranimer son espérance en l'avenir. Puisque, par vous, un rameau de la vieille souche française est devenu un arbre magnifique, la France, après ses grandes douleurs, la France, après la grande victoire, saura vouloir et saura croire.

Canadiens français, recevez le salut confiant d'un soldat français, à qui l'instant incombe le grand devoir de parler seul au nom de la France<sup>126</sup>.

Cet appel du 1<sup>er</sup> août, comme sa célèbre intervention adressée aux Français le 18 juin, gagnera peu à peu des adeptes. Le pari insensé du général Gaulle deviendra une vision réaliste en 1941 avec l'entrée en guerre de l'Union soviétique et des États-Unis, puis un but à atteindre lors des grandes batailles de 1944 et un tournant de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle à la libération de Paris, le 25 août 1944.

\* \* \*

En juin 1940, la défaite française a agi à la manière d'une catharsis de l'âme québécoise. Le choc émotif, vécu dans l'intimité des familles et entre amis, a été beaucoup plus profond que ce qu'ont pu en saisir des observateurs distraits en ces jours de grande fébrilité. Pour le Québécois moyen d'avant 1940, la France était le pays des ancêtres et un astre puissant mais lointain, dont les rayons atteignaient les bibliothèques, les collèges et les institutions du Canada français. La France avait gagné et perdu bien des guerres aux accents d'épopée, mais jamais ses défaites n'avaient pu être aussi immédiatement ressenties, et par toute la population québécoise, que celle 1940. Les actualités filmées, les journaux et la radio rendaient toute proche et bien réelle la misère des Français. Le cardinal Villeneuve lui-même, dans ses homélies, n'était pas avaro de tristes détails sur les familles décimées, les mères éperdues poussant leurs enfants sur des routes sans fin, dans ce que Georges Bernanos appelait le sirop noir de l'exode.

Ce visage douloureux et outragé de la France que les Québécois découvraient par les médias n'était plus celui des belles envolées littéraires, mais plutôt celui d'une immense détresse humaine. Si, en ce mois de juin 40, la douleur fut si intime et si profonde, ressentie par les notables comme par les humbles, c'est peut-être que les Québécois reconnaissaient soudain dans le malheur et l'humiliation de la France quelque chose de leurs propres défaites. La misère des Français dépossédés de 1940 était universelle, elle pouvait donc être partagée. Et, dans l'authenticité de sa peine pour la France vaincue, le Québec osait, pour une fois, pleurer aussi sur toutes les souffrances étouffées de son propre destin.

126. C. DE GAULLE, *La France n'a pas perdu la guerre. Discours et messages*, New York, Didier, [1944?], p. 17-18.

D'autre part, il n'est pas interdit de croire que ce choc douloureux de 1940, suivi d'une participation très active des Québécois à la guerre, au raid de Dieppe et au débarquement de Normandie, ont rendu possible, entre la France et le Québec, un rapprochement dépassant le cercle étroit des élites et des académies. Ce rapprochement, non seulement des États, mais surtout des peuples, a attendu encore deux décennies après la guerre pour trouver des conditions politiques favorables à son développement. Durant les décennies 1940 et 1950, un Maurice Duplessis, premier ministre hégémonique du Québec, se montrait foncièrement méfiant, voire hostile, envers les « maudits Français ». Il entretenait dans les faits cette complexe ambigüité de sentiments envers la France dont on trouve encore des traces dans les mentalités québécoises.

La France vivait au même moment les crises politiques de sa IV<sup>e</sup> République et les guerres de son empire colonial. Le Canada français était bien loin dans les priorités ministérielles françaises, malgré quelques échanges convenus de cordiale amitié. Quant aux élites, plusieurs conservaient du Québec une image folklorique, pittoresque et inchangée, telle que l'avait si joliment décrite Louis Hémon dans son *Maria Chapdelaine*; un pays vaste et immuable laissé à un peuple qui ne sait pas mourir<sup>127</sup>.

Pourtant, de part et d'autre, des changements sont survenus. Les relations contemporaines entre la France et le Québec ont pu alors s'établir sur une base permanente et solide, rejoignant des racines nourries à la même sève. En 1961, en inaugurant la Maison du Québec à Paris, Jean Lesage réalisait le projet rêvé 20 ans plus tôt par Adélard Godbout. Les artisans de ce rapprochement, en particulier Georges-Émile Lapalme et André Malraux, amorçaient un dialogue nouveau, davantage tourné vers des projets d'avenir que penché sur les seules évocations du passé. La France, quant à elle, redécouvrait le Québec au seuil d'un printemps de progrès, de développement et d'affranchissement et dans une atmosphère de reconquête qui, au dire même de Charles de Gaulle, ressemblait à celle de la libération.

Gilles Gallichan

---

127. Sur les relations littéraires franco-québécoises de l'après-guerre, voir la note 109.

## Annexe

**Rappel chronologique des principaux événements  
de 1939 et 1940**

- 17 mai 1939: Arrivée à Québec du roi George VI et de la reine Elizabeth.
- 26 août 1939: Signature du pacte germano-soviétique.
- 1<sup>er</sup> septembre 1939: Invasion de la Pologne par les troupes allemandes.
- 3 septembre 1939: Déclaration de guerre de la France et de la G.-B. à l'Allemagne.
- 10 septembre 1939: Déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne.
- 23 septembre 1939: Maurice Duplessis décrète des élections générales au Québec.
- 1<sup>er</sup> octobre 1939: Capitulation de la Pologne.
- 25 octobre 1939: À Québec, victoire des libéraux d'Adélard Godbout.
- 9 novembre 1939: Assermentation du gouvernement d'Adélard Godbout.
- 20 février 1940: Ouverture de la session parlementaire à Québec.
- 26 mars 1940: Élections générales au niveau fédéral, victoire des libéraux de Mackenzie King.
- 9 avril 1940: Les Allemands occupent le Danemark et attaquent la Norvège.
- 25 avril 1940: Les femmes obtiennent le droit de vote au Québec.
- 10 mai 1940: Début de l'offensive allemande sur le front ouest.
- 10 mai 1940: Winston Churchill devient premier ministre de Grande-Bretagne.
- 15 mai 1940: Capitulation des Pays-Bas.
- 16 mai 1940: Publication du rapport Rowell-Sirois sur les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces au Canada.
- 17 mai 1940: Ouverture de la session fédérale à Ottawa.
- 21 mai 1940: Discours sur le budget à Québec. Le trésorier Mathewson parle des difficultés militaires des alliés en France.
- 26 mai 1940: Début de l'évacuation des troupes alliées à Dunkerque.
- 28 mai 1940: Capitulation de la Belgique.
- 31 mai 1940: Grande manifestation populaire pour la fête du Sacré-Cœur à Québec. Le cardinal Villeneuve se prononce pour une participation active à la guerre.
- 1<sup>er</sup> juin 1940: Arrestation de sympathisants nazis et communistes au Canada.
- 3 juin 1940: René Ristelhueber, devient le nouvel ambassadeur de France au Canada.
- 10 juin 1940: L'Italie fasciste déclare la guerre à la France.
- 10 juin 1940: Capitulation de la Norvège.

- 10 juin 1940: Le gouvernement français quitte Paris pour Tours.
- 11 juin 1940: Le Canada déclare la guerre à l'Italie.
- 13 juin 1940: Appel de Paul Reynaud à Franklin D. Roosevelt.
- 14 juin 1940: Les Allemands entrent à Paris.
- 14 juin 1940: Le gouvernement français quitte Tours pour Bordeaux.
- 16 juin 1940: Démission du gouvernement de Paul Reynaud. Philippe Pétain est appelé au pouvoir.
- 17 juin 1940: Le maréchal Pétain demande l'armistice.
- 18 juin 1940: Appel du général de Gaulle en faveur de la poursuite de la guerre.
- 19 juin 1940: René Chaloult, tout en affirmant son attachement pour la France, présente une motion anti-conscription à l'Assemblée législative du Québec.
- 20 juin 1940: Adoption, à Ottawa, du bill 43 sur la mobilisation des ressources nationales, obligeant l'enregistrement des hommes mobilisables.
- 21 juin 1940: Les derniers ressortissants canadiens sont évacués de France.
- 22 juin 1940: Capitulation de la France, signature de l'armistice à Rethondes et début de l'occupation allemande en France.
- 22 juin 1940: Création à Londres du comité de la France libre par le général de Gaulle et message radiophonique diffusé par la BBC.
- 22 juin 1940: La session parlementaire est prorogée à Québec.
- 23 juin 1940: Hitler se rend à Paris.
- 23 juin 1940: Fin des relations diplomatiques entre la France et la G.-B.
- 24 juin 1940: Fête nationale des Canadiens français.
- 2 juillet 1940: Le gouvernement français s'installe à Vichy.
- 4 juillet 1940: Bombardement par la RAF d'une partie de la flotte française dans la rade de Mers el-Kebir (Oran).
- 10 juillet 1940: Fin de la III<sup>e</sup> République et création de l'État français par le maréchal Pétain. Pierre Laval est vice-président du gouvernement.
- 14 juillet 1940: Fête nationale des Français.
- 1<sup>er</sup> août 1940: Appel du général de Gaulle aux Canadiens français.